

Vente de dispositifs médicaux en pharmacie

L'INTERDICTION MAINTENUE SELON LE SNAPO

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7789 - SAMEDI 13 JANVIER 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Front El-Moustakbal

FATEH BOUTBIG NOUVEAU PRÉSIDENT

Page 3

L'ENTITÉ SIONISTE AU BANC DES ACCUSÉS DE LA CIJ

L'ÉTAU SE RESSERRE SUR ISRAËL



L'étau se resserre sur l'entité sioniste qui se retrouve, depuis avant-hier, au banc des accusés de la Cour internationale de justice (CIJ), suite à une plainte pour génocide contre le peuple palestinien déposée par l'Afrique du Sud, afin d'enjoindre l'entité sioniste de suspendre immédiatement son agression sauvage contre la bande de Gaza.

Page 7

PLUS DE 70 % DU CHEPTEL CONCERNÉ VACCINÉ

La fièvre aphteuse totalement contrôlée

Page 4

CAN 2023 DE FOOTBALL

Les Fennecs croient en un retour sur le toit d'Afrique

Page 9

UN LIVRE LUI EST CONSACRÉ AUX ÉTATS-UNIS

Frantz Fanon revient cette semaine

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

VENTE DE DISPOSITIFS MÉDICAUX EN PHARMACIE

L'INTERDICTION MAINTENUE SELON LE SNAPO

Le Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo) a fait savoir, hier, que l'interdiction de vente des dispositifs médicaux, des produits de parapharmacie ou la pratique des services liés à la santé est toujours en cours.

Cette annonce fait suite aux propos d'un représentant du ministère du Commerce qui a affirmé que les pharmaciens d'officine sont autorisés à commercialiser les dispositifs médicaux, à l'instar des bandelettes de glycémie et des sondes urinaires.

Contacté par le Jeune indépendant, le président du Snapo, Karim Merghemi, a démenti et assuré qu'»à l'heure actuelle, l'interdiction est toujours en cours et qu'il suffit pour cela de consulter le site du Centre national du registre du commerce, où l'on peut constater que les modifications apportées au code d'activité du pharmacien au registre du commerce (602 101) est toujours d'actualité».

Il a ajouté que «le représentant du ministre du Commerce a évoqué l'arrêté 52. Or, d'une part, cet article avait été abrogé avant que le ministère du Commerce ne le remette sur la table. D'autre part, si l'on se réfère à cet arrêté, il est spécifié que les pharmaciens d'officine n'ont pas le droit de commercialiser notamment les dispositifs médicaux dont la liste est longue mais on cite, à titre d'exemple, les bandelettes de taux de glycémie et les sondes urinaires».

Quant aux revendications du syndicat sur ce dossier, M. Merghemi a précisé que le Snapo demande de l'application de la loi de la santé 18-11, qui définit les prérogatives des pharmaciens d'officine. «Il s'agit également de se conformer au décret 92-276 ainsi qu'aux différents arrêtés du ministère de la Santé ayant trait à ce dossier, dont celui qui concerne la vaccination, émis par le ministère de la Santé».



Le Snapo revient à la charge.

Il s'est également interrogé «sur quelle base juridique la commission du ministère du Commerce a apporté des modifications à une loi qui a été adoptée par l'Assemblée populaire nationale, le Sénat et a été publiée dans le Journal officiel».

Selon le représentant des officines, «le représentant du commerce qui justifie les modifications apportées en se basant sur cette loi et affirme qu'il y a eu une levée sur les analyses et les tests ne s'est pas référé à l'actualisation des arrêtés de la loi 18-11 et a préféré apporter des modifications sur mesure pour une certaine catégorie professionnelle au détriment des pharmaciens». Il a tenu à souligner, à propos des services liés à la santé, que «dans le cadre des prérogatives liées aux pharmaciens, sur la base des modifications apportées par le ministère du Commerce, les officines sont privées du droit de contribuer à la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière alors que, légalement, nous sommes pleinement associés à cette campagne par le ministère de la Santé».

Pour rappel, le ministère du Commerce a affirmé, jeudi dernier, que les pharmaciens ne sont pas interdits de vendre des dispositifs médicaux et des produits parapharmaceutiques. Selon Sami Ghali, directeur général de la réglementation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, le code actuel d'activité du pharmacien au registre du commerce (602 101) autorise toujours les pharmaciens à vendre la liste des produits autorisés à être vendus en pharmacie, conformément à la décision de 1995. M. Ghali a indiqué que «le code actuel d'activité du pharmacien permet toujours aux pharmaciens de vendre la liste des produits autorisés à être vendus en pharmacie, conformément à l'arrêté 52 du 10 juillet 1995, en plus de la possibilité de vendre des dispositifs médicaux, des produits d'hygiène, des produits destinés aux nourrissons et aux enfants, des produits cosmétiques et des soins corporels». Il a également souligné que pour bénéficier de la mention «Vente de dispositifs médicaux ou de produits parapharmaceutiques au code 602 101, l'opérateur concerné doit soumettre une demande à la commission de mise à jour du code des activités économiques soumises à l'enregistrement au registre du commerce ou déposer une demande en ce sens auprès du ministère de la Santé». Il a également précisé que «le Syndicat des pharmaciens a également le droit de proposer des modifications dans ce domaine». En ce qui concerne l'interdiction faite aux pharmaciens d'effectuer certains services liés à la santé, tels que les analyses et les tests médicaux, M. Ghali a expliqué que cela est «établi par la loi en vertu d'une correspondance du ministère de la Santé datant de 2015, qui concerne l'établissement d'une liste des activités libres non soumises à l'enregistrement au registre du commerce, y compris l'activité des laboratoires d'analyses médicales, ce qui empêche tout commerçant enregistré au registre du commerce, comme les pharmaciens, de pratiquer cette activité». Il a aussi fait référence à une correspondance de l'Association nationale des laboratoires d'analyses médicales ainsi qu'à l'article 251 de la loi sur la santé datant de juillet 2018, qui autorise explicitement les laboratoires de biologie médicale et les laboratoires d'anatomie pathologique cellulaire à réaliser des tests contribuant au diagnostic des pathologies.

Sihem Bounabi

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Inauguration du premier centre de prototypage à Ghardaïa

LA VOLONTÉ de l'Etat de promouvoir le rôle actif des étudiants porteurs de projets innovants dans le développement socio-économique, a été incarnée notamment par l'inauguration à l'université de Ghardaïa du premier centre de prototypage au niveau national. C'est ce qu'a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari.

S'exprimant lors de la conférence de presse animé, jeudi, à l'occasion de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Ghardaïa , en compagnie du ministre de l'Economie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, le ministre de l'enseignement supérieur a souligné «que ce centre créer en partenariat avec le programme Algeria venture vise à stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat dans le milieu universitaire. Et cela conformément aux engagements du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui met en avant le rôle clé de l'université en tant que levier essentiel pour du développement socioéconomique durable».

M. Baddari a, en outre, appelés les étudiants à «rentabiliser les travaux et projets de recherche et d'innovation à même de contribuer à la création de la richesse et des opportunités d'emploi pour les jeunes» soulignant dans ce sillage que «ces recherches devraient constituer un soutien et un stimulant aux porteurs d'idées pour se lancer dans l'entreprenariat et la création de nouvelles startups et entreprises dans divers domaines et métiers notamment les projets innovants et labélisés» .

Pour sa part, le ministre de l'Economie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises a affirmé «que ce premier centre de prototypage a été équipé de moyens modernes et de technologies de pointe. Ceci afin de permettre aux porteurs de projets innovants de bénéficier de mécanismes leurs permettant de concevoir des prototypes d'innovation et ainsi de concrétiser leurs idées sur le terrain afin de pouvoir les commercialisé par la suite».

Il a rappelé à ce propos qu'Algeria Venture était «un trait d'union entre les start-up et les grandes entreprises», soulignant «le recours de plusieurs entreprises publiques et privées, aux entreprises émergentes pour leur proposer des solutions et idées novatrices dans différents domaines».

Par ailleurs, lors de l'inauguration de la maison de l'Intelligence artificielle (IA) à l'université de Ghardaïa, M. Oualid a soutenu que «les pouvoirs publics ne ménagent aucun effort en vue de promouvoir la recherche scientifique, notamment l'Intelligence artificielle (IA) afin de permettre aux étudiants de s'ouvrir sur de nouveaux horizons». Il a aussi mis en exergue l'importance de la vague d'innovation en matière d'IA que connaissent les universités algériennes, estimant que cela «peut transformer radicalement la gestion de ces établissements et leur fonctionnement».

Dans ce contexte, le ministre a souligné les efforts déployés par son département en partenariat avec le ministère de l'enseignement supérieur déployés par l'Etat visant «à améliorer la performance et la qualité scientifique et à garantir des conditions d'étude appropriées. Ceci notamment à travers l'introduction de l'IA dans l'ensemble des structures universitaires» affirmant que «la numérisation de toutes les structures reste notre objectif».

Au final, M. Oualid a également rappelé les initiatives et actions entreprises par l'Etat dans le domaine de la transition numérique dans tous ses aspects. Il s'agit notamment des mesures de soutien aux porteurs d'idées pour se lancer dans l'entreprenariat notamment la formation des jeunes talents dans les métiers des TIC, la vulgarisation des avantages accordés par les dispositifs d'appui et financement pour la création d'une startup ou d'une micro-entreprise et les modalités d'obtention du label «Startup».

Sihem B.

FRONT EL-MOUSTAKBAL

Fateh Boutbig nouveau président

Les participants au 3e congrès du parti Front El-Moustakbal, qui se tient depuis hier à Aïn Benian, dans la banlieue ouest d'Alger, ont plébiscité Fateh Boutbig en tant que nouveau président de cette formation politique.



Le nouveau président du Front El-Moustakbal, Fateh Boutbig.

Député et chef du groupe parlementaire du Front El-Moustakbal, Fateh Boutbig, fait également partie, depuis plusieurs années, du bureau national du parti, où il occupe le poste de chargé de l'organique. Il compte parmi les anciens militants de ce parti et l'un des responsables les plus actifs et les plus en vue sur la scène nationale. Chargé de l'organique, il a réorganisé les structures locales et régionales de la formation, en tentant d'insuffler un nouveau souffle après les dernières élections des APC et des APW.

M. Boutbig vient ainsi remplacer Abdelaziz Belaïd, qui a déjà annoncé qu'il ne se présentera pas pour un nouveau mandat à la tête du parti.

A l'issue de son plébiscite, M. Boutbig a déclaré : «Nous construirons un front fort, armé de la foi et d'un engagement qui sera tenu fraternellement.» Pour le nouveau patron d'El-Moustakbel, ce changement s'est déroulé «en toute fraternité et cela fait partie de notre objectif de parvenir à une culture d'alternance dans les postes».

Evoquant la situation politique nationale, M. Boutbig a indiqué que «le peuple algérien est en droit de goûter aux fruits des réformes», appelant à la sauvegarde de la nation, en adoptant «une approche active basée sur le dialogue permanent entre les différents acteurs et à l'écoute des préoccupations du citoyen».

Fateh Boutbig a invité les militants du parti «à poursuivre le combat et le don de soi». Il s'est engagé «à élever la prise de conscience et à bâtir une démocratie solide et une Algérie forte et prospère», tout en dénonçant «ceux qui exploitent la question des libertés publiques pour porter préjudice à l'image de l'Algérie».

De son côté, l'ancien président du Front, Abdelaziz Belaid, a déclaré : «Aujourd'hui, je suis rassuré sur ce parti car il a des cadres forts et il avancera avec force dans les années à venir. Le front doit rester fidèle aux valeurs du 1er-Novembre et à la vision des fondateurs de ce parti».

Pour rappel, le président sortant, Abdelaziz Belaid, avait annoncé, à l'issue de la réunion du bureau national du parti, qu'il ne briguerait pas de nouveau mandat à la tête du Front El-Moustakbal. L'annonce a été faite quelques jours avant la tenue du congrès.

«Une décision personnelle qui vise en premier lieu à préserver la cohésion du parti et la continuité de son militantisme», avait souligné M. Belaid, ajoutant que sa formation «continuera d'œuvrer pour la réalisation des principes et objectifs référentiels, consistant en la contribution à l'enrichissement de la scène politique et à l'édification d'une Algérie forte dans divers domaines».

Cependant, le retrait de M. Belaid s'explique par la résurgence d'un mouvement de contestation interne. Depuis plusieurs semaines, une fronde a éclaté au sein du parti, notamment dans des bureaux importants comme à M'sila, Oran, Tlemcen et Relizane.

Des communiqués et des déclarations des «redresseurs» ont été diffusés sur les réseaux sociaux, critiquant la direction du parti et la gestion de l'ancien président. La crise interne a pris une autre tournure quand, le 30 décembre dernier, un groupe de contestataires a occupé le siège du parti, réclamant le départ de Belaid de la tête du parti.

Cet incident semble avoir convaincu ce dernier de lâcher le poste et d'annoncer son refus de briguer un autre mandat.

Mohamed K.

RÉUNION D'URGENCE DU COMITÉ DE LA PALESTINE DE L'UPCI

Boughali appelle à mettre fin à l'agression sioniste

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a appelé, depuis Téhéran (Iran), à l'arrêt immédiat de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza et à œuvrer à l'acheminement des aides humanitaires de manière urgente et inconditionnelle. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, un communiqué de la Chambre basse du Parlement. En sa qualité de président de l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI), M. Boughali a souligné, lors de la réunion d'urgence du comité permanent de la Palestine, l'importance de soutenir le peuple palestinien et de condamner les actions israéliennes qui violent le droit international. «L'agression contre Ghaza et le pilonnage des habitations, des lieux de culte, des hôpitaux et des écoles s'apparentent à des crimes contre l'humanité», a-t-il affirmé, tout en insistant sur la nécessité d'une action rapide de la part de la communauté internationale pour mettre fin à la souffrance des Palestiniens à Ghaza.

M. Boughali, qui a fait savoir que l'UPCI continuerait à œuvrer pour mettre fin à l'occupation israélienne et à soutenir les droits légitimes des Palestiniens, a rappelé les différentes initiatives de l'UPCI, notamment l'appel à la tenue d'une réunion d'urgence des présidents des Parlements membres ou la coordination entre ces derniers pour faire passer une clause d'urgence lors de la 147e assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), «condamnant l'agression sioniste contre la bande de Ghaza et appelant au secours de ses habitants».

Il a, dans ce sens, présenté une série de propositions à inclure dans la Déclaration finale de la réunion, dont «un cessez-le-feu immédiat, imputant à l'occupation sioniste la responsabilité de l'escalade, au moment où la communauté internationale se soustrait à ses responsabilités morales et juridiques vis-à-vis du droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale».

M. Boughali a notamment parlé de l'impératif d'une solution définitive à la question palestinienne, qu'il convient d'inscrire au titre des priorités de l'action internationale, ainsi que de lever le blocus injuste sur la bande et d'introduire une aide humanitaire d'urgence sans conditions. Il a également proposé de faciliter les procédures de transfert des blessés, notamment les enfants, pour les faire soigner à l'étranger et manifester un rejet catégorique de toute tentative de déplacement forcé des habitants de Ghaza, sous aucun prétexte. Ces propositions reflètent l'engagement de M. Boughali et de l'UPCI à défendre les droits du peuple palestinien et à travailler pour une résolution pacifique et juste du conflit israélo-palestinien. M. Boughali a plaidé dans ces propositions pour «un appui collectif à l'action intentée par l'Afrique du Sud devant la Cour pénale internationale (CPI) contre l'entité sioniste», saluant tous ceux qui ont plaidé pour la protection du peuple palestinien d'un déplacement forcé et d'un génocide, qu'ils soient des personnalités politiques, des peuples ou des Etats. Il a aussi exhorté «les hommes épris de liberté de par le monde, juristes, journalistes, acteurs et influents, à prendre des décisions et des mesures pour poursuivre les criminels de guerre sionistes devant la CPI et mettre un terme à l'impunité tout en appelant les organismes internationaux à protéger les journalistes et leurs familles contre les cibles systématiques visant à masquer la vérité».

Le président de l'APN a conclu ses propositions en lançant un appel à la conjugaison des efforts en vue de faire face au black-out médiatique exercé par l'entité sioniste et ses suppôts, appelant les journalistes, y compris les jeunes, à faire face aux campagnes de propagande tendancieuse.

Mohamed M.

NOUVEL AN AMAZIGH

Tebboune adresse ses vœux au peuple algérien

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé ses vœux au peuple algérien à l'occasion du nouvel an amazigh. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé ses vœux au peuple algérien à l'occasion du nouvel an amazigh.» A l'occasion du nouvel an amazigh, je souhaite à toutes les Algériennes et à tous les Algériens, à l'intérieur du pays et à l'étranger, d'être comblés de bienfaits. Gloire et dignité à l'Algérie. Asseggas Ameggaz», a écrit le président de la République sur son compte officiel.

M. D.

APRÈS LES FRAPPES CONTRE LES HOUTHIS AU YÉMEN

Le pétrole grimpe

LOIN de la flambée enregistrée après le début du conflit russo-ukrainien, les prix du pétrole ont grimpé hier en réaction aux frappes aériennes des Etats-Unis et du Royaume-Uni contre les rebelles Houthis au Yémen. Le baril s'approche des 80 dollars. Une montée plus significative du pétrole n'est cependant pas à écarter d'autant que le risque d'embrasement plane sur la région.

Après les perturbations du trafic maritime ces derniers jours en mer Rouge, qui ont engendré une hausse des prix des tarifs, les frappes aériennes des Etats-Unis et du Royaume-Uni contre les rebelles Houthis au Yémen, perpétrées hier matin, compliquent les choses dans la région.

Si le prix du pétrole a enregistré une légère hausse, sachant que les fondamentaux d'offre et de la demande montrent une croissance encore au ralenti, l'embrasement de la situation dans la région peut entraîner une montée significative des prix de l'or noir.

Dans la matinée d'hier, les prix du brut ont évolué, le marché craignant une escalade des tensions au Moyen-Orient, qui pourraient conduire à des ruptures d'approvisionnement en or noir. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, prenait 2,57%, à 79,40 dollars, se rapprochant du seuil des 80 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en février, montait de 2,83%, à 74,06 dollars.

Les prix du pétrole grimpent «à la suite de l'attaque des États-Unis et du Royaume-Uni contre plus de 60 cibles rebelles houthies au Yémen», commente Bjarne Schieldrop, analyste chez Seb.

Ces attaques sont menées par les États-Unis et le Royaume-Uni contre les rebelles Houthis au Yémen en réaction aux attaques contre le trafic maritime en mer Rouge.

Dans une déclaration commune, Washington, Londres et huit de leurs alliés parmi lesquels l'Australie, le Canada et Bahreïn ont souligné que l'opération, menée dans un contexte de forte tension régionale, visait à la «désescalade et à restaurer la stabilité en mer Rouge».

Ils «espèrent que ces attaques mettront fin aux tirs de roquettes et de drones effectués par les Houthis», poursuit M. Schieldrop, ce qui permettrait ainsi que le pétrole soit acheminé normalement par la mer Rouge, et ferait baisser les prix du brut.

Mais le marché semble au contraire interpréter ces attaques «plutôt comme une escalade avec des représailles probables de la part de l'Iran et de ses alliés», a souligné l'analyste, selon lequel «la température monte dans la région».

D'après Seb, si la situation empire et que les navires pétroliers se trouvent obligés d'éviter la mer Rouge en contournant l'Afrique, 40 à 80 millions de barils de pétrole supplémentaires seraient alors probablement bloqués en transit.

«Bien que de tels pics de prix alimentés par les risques géopolitiques aient tendance à s'estomper rapidement, les indices pétroliers devraient rester soutenus tant que les marchés restent préoccupés par les risques liés à l'offre», a affirmé Han Tan, analyste chez Exinity.

Hamid B.

PLUS DE 70 % DU CHEPTEL CONCERNÉ VACCINÉ

LA FIÈVRE APHTEUSE ENFIN CONTRÔLÉE

Les services du ministère de l'Agriculture ont remporté le défi de la lutte, en une courte période, contre la fièvre aphteuse apparue dernièrement, et ce par la vaccination de plus de 70 % du cheptel concerné. C'est ce qu'a confirmé le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Chorfa, lors de sa visite à la wilaya de Sétif, au cours de laquelle il a annoncé la réouverture prochaine des marchés à bestiaux.



Un défi remporté.

Suite à son apparition, la fièvre aphteuse a récemment engendré la fermeture de plusieurs marchés à bestiaux dans plusieurs wilayas du pays comme mesure préventive.

Le ministre de l'Agriculture, qui a souligné les efforts consentis pour lutter contre la propagation de cette maladie, a précisé que la campagne de vaccination se poursuit toujours dans le cadre de la protection de la santé animale. Une réouverture prochaine des marchés a été annoncée par le ministre, qui a mis en avant les efforts des techniciens, des vétérinaires et des éleveurs qui se sont fortement mobilisés pour le succès de l'opération.

Il convient de noter que depuis le mois de décembre, plus de 3 000 vétérinaires ont été mobilisés pour mener la campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse à travers tout le territoire national.

Les services vétérinaires du ministère ont également pris d'autres mesures préventives nécessaires, notamment l'isolement des élevages touchés et la désinfection des enclos, tout en assurant que des centaines de milliers de doses de vaccin ont été distribuées dans toutes les wilayas.

Dans un autre contexte, le ministre, qui a effectué avant-hier une visite de travail dans la wilaya de Sétif, a affirmé que «le travail est en cours pour augmenter les capacités de stockage des céréales de 4 millions de tonnes, actuellement à 9 millions de tonnes, et ce par la réalisation de nouvelles structures de stockage au cours des prochaines années». Il a souligné que «des montants considérables ont été mobilisés dans ce cadre, en application des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une grande importance au secteur agricole». En outre, M. Chorfa a également souligné que la filière des légumes secs fait l'objet d'un programme important ciblant l'emblavure de 150 000 hectares durant la saison 2023-2024 et les agriculteurs impliqués bénéficieront du même accompagnement et des mêmes facilités accordées aux cultivateurs de blé et d'orge, en vue de réduire la facture des importations.

Au cours de sa visite qui l'a conduit vers la société Sagrodev, relevant du Groupe Gvapro, à Guellal, la pépinière de plants d'arbres forestiers d'Ain Azel et une unité de transformation des fruits et légumes à El-Eulma, le ministre a écouté les préoccupations des agriculteurs activant dans les diverses filières.

Rim Boukhari

MAINTENANCE DES BATEAUX DE PECHE

Signature d'une convention entre la CAPA et l'ERENAV

LA MAINTENANCE et la réparation des bateaux de pêche se feront localement à des prix préférentiels, à la faveur de la signature d'une convention entre la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA) et l'Entreprise de réparation navale (ERENAV). Une mesure qui est à même de permettre d'économiser la devise, d'autant que ces opérations sont souvent effectuées à l'étranger.

Le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques et celui des Transports veulent allier leurs efforts pour développer le secteur de la pêche. Les deux parties devront coopérer davantage afin de mettre en œuvre le programme tracé.

La signature d'une convention pour la maintenance et la réparation des bateaux localement à des prix préférentiels s'inscrit dans cette optique.

Le document a été signé avant-hier par le P-DG de l'ERENAV, Abdelaziz Tazarourte, et le directeur général de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture, Nabil Aouiche, en présence des ministres des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, et de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani.

D'une durée de trois ans, la convention garantit la maintenance et la réparation des petits et grands bateaux de pêche à des prix réservés aux pêcheurs, au niveau de tous les ports de pêche du pays.

Le P-DG de l'ERENAV a souligné l'importance de cette convention qui, a-t-il dit, «contribuera grandement au développement de la flotte nationale de pêche et à la réalisation des objectifs tracés».

De son côté, le directeur général de la CAPA a souligné que cette démarche permettra d'assurer un meilleur accompagnement aux professionnels du secteur, qui pourront ainsi faire réparer leurs bateaux localement, tout en bénéficiant de prix préférentiels. Les deux départements ministériels devront coopérer davantage. C'est qui a d'ailleurs été indiqué par les premiers responsables des deux ministères, lesquels ont réaffirmé leur engagement à exécuter les instructions du président de la République concernant le renforcement de la coopération et du partenariat entre les deux secteurs, conformément au programme tracé à cet effet.

Dans un communiqué conjoint, sanctionnant une réunion de coordination en vue de s'enquérir de l'état d'application du programme d'action approuvé par les deux ministères, le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques et celui des Transports ont examiné et évalué l'exécution des différents points inscrits au programme d'action commun, dont le règlement du problème de gestion et de protection des ports de pêche, la nécessité d'assurer des services logistiques pour accompagner les professionnels de ce domaine, l'affectation et l'aménagement d'espaces pour la couture et le ramendage des filets de pêche et d'aquaculture au niveau des ports et l'affectation d'espaces pour les coopératives, les stations essence, les chambres froides et la production de la glace pilée.

Le programme prévoit également la séparation physique des activités de pêche et de plaisance au niveau des ports, tout en affectant des espaces aux propriétaires de fermes aquacoles au niveau de ces infrastructures et en permettant aux pêcheurs d'importer de grands bateaux, de moins de 5 ans, utilisés et destinés à la pêche en haute mer.

Il englobe également l'élargissement de l'opération de création de bureaux unifiés de la Caisse nationale de sécurité sociale des travailleurs non salariés (CASNOS) au niveau des ports de pêche, de même que la révision et l'unification du carnet des prix et des charges imposées aux activités des professionnels, notamment celles relatives à l'aquaculture.

Lilia Ait Akli

VISITE DU MINISTRE DE LA SANTÉ ABDELHAK SAIHI À BÉJAÏA :

«LA WILAYA MÉRITE D'AVOIR UN CHU»

Le nouvel an amazigh 2974 a été marqué, à Béjaïa, par la tenue de multitudes activités culturelles, artistiques, sportives, des conférences, des rites, des timechret ou offrandes (sacrifice de bœufs) et des colloques sur cette coutume symbolique liée au début du calendrier agraire des populations de l'Afrique du Nord. Une date qui est devenue, par la force des choses, une halte sociétale incontournable, célébrée avec fierté et enthousiasme aux quatre coins du pays, surtout en Kabylie.



Abdelhak Saihi lors de sa visite à Béjaia.

De nombreux établissements publics, dont les écoles, les APC, les structures de la jeunesse et des sports, de la culture, le mouvement associatif et les comités de villages, se sont tous mobilisés pour fêter, comme il se doit, cette nouvelle année par des festivités et activités diverses qui s'étalent sur plusieurs jours.

Du côté officiel, c'est l'occasion de marquer cette date par l'inauguration de nouveaux projets de développement social réalisés ces dernières années dont l'attribution de 1 000 logements sociaux au profit des bénéficiaires de la commune de Béjaïa, 93 aux bénéficiaires de la municipalité de Souk El-Tennine, l'inauguration d'hôpitaux et l'inauguration de la Mosquée Béni Hammad à la cité Tobbal. C'est ainsi qu'un hôpital de 60 lits de la commune et chef-lieu de la daïra de Tazmalt a symboliquement été inauguré jeudi dernier, à l'occasion du nouvel an amazigh, yennayer 2974, par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Au cours d'une visite d'inspection qu'il a effectuée dans la région, Abdelhak Saïhi a annoncé «la dotation» de cet établissement, dont l'ouverture a beaucoup réjoui les citoyens, d'un scanner et a félicité la population pour cet acquis, rassurant les médecins et les autorités locales de sa disposition à répondre à leurs requêtes. Selon la wilaya, «l'hôpital de Tazmalt a totalement été équipé en matériel nécessaire pour son bon fonctionnement».

Le premier responsable du département de la Santé du pays a également inauguré l'établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie (ESH) d'Oued-Ghir, comme il a inspecté l'EPH de Souk El-Tennine qu'il a, officiellement, mis en service. Il s'est ensuite enquis des travaux de réalisation du Centre régional anticancer (CAC) implanté dans la commune d'Amizour, où une commission ministérielle, composée de médecins et de spécialistes, a été instituée afin de suivre de très près les travaux de réalisation dont la bâtisse devant abriter le service de radiothérapie.

Une autre commission conduite par le Pr Adda Bounedjar, directeur de l'Instance nationale d'oncologie médicale et chef de service du Centre anti-cancer de Blida a également été sollicitée afin de donner son avis sur l'acquisition des équipements de dernière génération nécessaires au profit de cet établissement.

Un cahier des charges relatif aux équipements a été préparé dans ce sens. Abdelhak Saihi a, en outre, demandé à l'entreprise le renforcement du chantier et sa livraison avant le mois de novembre prochain, soit la révision du délai de réception du CAC en le ramenant au mois de juin, et ce tout en exprimant sa satisfaction quant à leur déroulement et au rythme adopté dans l'exécution des travaux par l'entreprise COSIDER dont il a loué les capacités. Dans le même sillage, il a instruit les autorités du secteur afin de «suivre le projet de très près».

Le ministre de la Santé a validé l'idée de la création d'un CHU au lieudit Djebira, près du projet de l'école paramédicale. Reste la transformation des locaux à usage professionnel de Sidi-Ali Labher en unité et services rattachés au CHU. Une opération nécessaire sachant que la réalisation d'un CHU devrait s'étaler sur plusieurs années alors que les structures sanitaires de la wilaya, dont celles du chef-lieu, sont déjà saturées et anciennes, manquant de locaux et nécessitant la création de beaucoup de services. «Nous avons visité avec le wali et le président de l'APW les infrastructures du secteur. Une visite que je juge satisfaisante (…) Nous avons mis en service les hôpitaux d'Oued-Ghir, de Souk El-Tennine, de Tazmalt et avons visité le CAC d'Amizour et l'assiette foncière située à Djebira, commune de Boukhelifa, qui devrait accueillir le nouveau CHU et l'école paramédicale, lesquels permettront de transformer la wilaya en pôle de santé par excellence sachant que celle-ci dispose de potentialités avérées et suffisantes pour prétendre occuper, facilement, cette place», a indiqué M. Saihi. «Avec la nouvelle école paramédicale, qui devrait également être implantée dans la région, il y a de l'avenir pour la naissance du pôle», a-t-il ajouté.

Selon le ministre, «avec les compétences scientifiques existantes, dont 500 spécialistes, la wilaya mérite d'avoir un CHU, et c'est ce que nous allons nous atteler à étudier dans les prochains jours, sans oublier la restructuration, le réaménagement des établissements, des infrastructures fermées pour en faire des établissements de référence».

VERS LA RÉCEPTION DU CAC D'AMIZOUR EN JUIN

Il convient de noter qu'une étude technique est initiée pour la construction d'une école paramédicale dans la région. L'hôte de Béjaïa a, par ailleurs, jugé les délais de livraison du CAC d'Amizour, dont le taux d'avancement est suffisant, trop longs, il demandant «leur réduction et la livraison de cet établissement au mois de juin prochain».

«La réception de ce CAC en juin ainsi que d'autres projets nous permettra la révision de la carte sanitaire de la wilaya», a affirmé Abdelhak Saihi.

Le ministre a enfin rencontré, en marge de sa visite de travail et d'inspection, le président de l'APW et les élus locaux qui lui ont exposé les insuffisances auxquelles est confronté le secteur après le diagnostic établi précédemment et les résolutions adoptées lors de la dernière session APW tenue le 28 décembre dernier.

Les élus ont sollicité le ministre au sujet de plusieurs points dont «l'ouverture de postes budgétaires au profit des établissements publics hospitaliers afin de parer au déficit observé en personnels médical, paramédical et autres, appeler à une hausse des budgets alloués aux EPH et aux EPSP et au renforcement de ces établissements en équipements».

Ils ont également demandé «l'inscription de nouveaux projets d'EPH à Adekar et Béni Maâouche, l'inscription de nouveaux EPH de remplacement, le réaménagement et l'extension des anciens EPH dont ceux d'Akbou, Kherrata, Frantz-Fanon, Aokas et l'EHS d'Ilmathen, entre autres».

N. Bensalem

KRIKOU À TIZI OUZOU

La femme garante de la préservation de l'identité nationale

LA MINISTRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Kaoutar Krikou, en visite à Tizi Ouzou jeudi dernier, a marqué de son empreinte les événements ayant trait à la célébration de yennayer. Arrivée en milieu d'après-midi et accompagnée du wali, Djillali Doumi, et du président de l'APW, Mohamed Klalèche, la ministre a d'abord visité les différents stands du marché de yennayer, installés au jardin M'barek Aït-Menguellet (ex-gare routière), avant de se rendre à la Cité de la solidarité de Boukhalfa. Dans cet espace, Kaoutar Krikou s'est enquis de la situation et de la vie des pensionnaires souffrant de handicaps pédo-psychologiques et visuels au sein des différents centres et écoles spécialisés dans la prise en charge de leur cas.

De Boukhalfa, la ministre et le cortège l'accompagnant ont pris la direction du village de Tiziouine, de la commune de Bouzeguène, qui a été consacré «Village le plus propre» lors de la dernière édition du concours organisé à cet effet par l'APW. Dans ce village, la ministre a assisté aux nombreux numéros représentant les rites et le cérémonial des villages kabyles à l'occasion de yennayer.

Sa présence à Tiziouine a aussi été une occasion pour la ministre de s'imprégner de l'architecture des maisons ancestrales (thizghouine). Par ailleurs, Kaoutar Krikou, qui a reçu un accueil très chaleureux de la part des citoyens de ce village, a arpenté les ruelles et venelles de ce village, tout en bénéficiant d'informations de la part des membres du comité de ce village sur certains aspects en corrélation intime avec la vie villageoise. Aussi, la ministre a pu découvrir l'implication de la femme dans la préservation de l'identité nationale et du patrimoine plusieurs fois millénaire. C'est pourquoi Kaoutar Krikou, dans sa déclaration à la presse, a mis en exergue l'implication de la femme et son rôle dans la transmission du legs des aïeux. «Une fois encore, a-t-elle dit, nous venons de constater avec force le rôle joué par la femme algérienne dans la préservation de toutes les valeurs identitaires et de la personnalité du peuple algérien».

«Non seulement elles sont jalouses de toutes ces valeurs mais elles se font un plaisir de transmettre le flambeau aux générations futures pour que le témoin ne tombe pas dans l'oubli», a-t-elle poursuivi.

La ministre a également mis l'accent sur l'implication de la femme dans la vie économique du foyer en apportant sa contribution, en sus des tâches ménagères quotidiennes, au bien-être du foyer en réalisant les travaux agricoles mais aussi en s'investissant dans l'entrepreneuriat, et ce à travers la confection de l'élément traditionnel». Enfin, il y convient de signaler que tout en présentant ses vœux de yennayer, Kaoutar Krikou a rappelé «l'engagement inconditionnel de son département ministériel dans l'encouragement des activités mettant en valeur la condition de la femme et son rôle dans la société algérienne».

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

DES VERTUS ASCENSIONNELLES DE R'ajeb et Cha'ban

CHEIKH TAHAR BADAOUI

De la paix entre les hommes, ou le fruit du Voyage Nocturne et de l'Ascension du Prophète



Le Prophète reçut de son Dieu un certain nombre de commandements, définissant les devoirs de chaque musulman à savoir : n'adorez que le Seigneur Allah, et, Lui, Seul Parfait en Son Essence et Son Unité, aimer son prochain comme soi-même, et protéger les faibles. Aimer, vénérer et assister son père, sa mère, ses proches. Accueillir les infortunés, les orphelins, les abandonnés, les voyageurs, les étrangers en les considérant comme des hôtes de Dieu. Ne pas tuer ni commettre d'adultère. N'être ni prodigue, ni avare, ni concupiscent, ni orgueilleux. Respecter tous les êtres, Respecter la propriété d'autrui et prendre convenablement soin des biens des orphelins. Etre honnête et loyal en tout et envers tout : s'interdire de falsifier les écrits, de pratiquer l'usure, de frauder sur des poids et mesures, de porter un faux témoignage…

Pour sa Mission, Dieu lui recommande la patience, la bonté, le pardon des offenses, la piété pour les persécuteurs « qui ne savent pas », car comme dirait le Sage : « Pardonner c'est savoir être heureux et vivre en paix et l'on ne peut pardonner que si on s'enivre de l'Amour divin. ». Il lui fit connaître, en revanche, qu'il se doit se préparer à l'exil, ce qui exigera de Lui et de Ses compagnons, courage, abnégation et volonté, un sincère esprit de sacrifice. Dieu Lui prescrit, à Lui et à tous Ses adeptes d'effectuer quotidiennement cinquante prières. Cependant, sur les conseils de Moise, Salut Divin Sur Lui, qui lui signale avec amertume : « mon expérience avec les fils d'Israël, m'a édifié sur le degré de piété des hommes. » le Prophète retourna à maintes reprises auprès du Seigneur, afin d'obtenir l'allégement de cette charge, dont la Grâce Divine a voulu qu'elle soit réduite à cinq prières obligatoires par jour, et rétribuées pour cinquante. Telle fût la Décision du Seigneur, le Souverain, Maître des mondes.

Après avoir perçu sous l'égide de l'Ange Gabriel le Paradis, l'Enfer, et appris du Ciel tout ce qu'il devrait connaître, notre Prophète descendit par l'Echelle Lumineuse sur Jérusalem, enfourcha à nouveau la monture ailée, et de là, rentra à la Mecque.

A noter en outre, que la Mosquée d'El-Aksa, servira plus tard aux musulmans et pendant plus de quinze mois, de point central de direction (Qibla), pour accomplir le rite de leurs prières, avant que n'intervienne, dans la mi « Chaabane », (mois précédent « Ramadan »), l'instruction divine de s'orienter dorénavant, vers le Temple sacré de la Mecque.

IL RESSORT DE CE QUI PRÉCÈDE :

1°) Dans toutes les circonstances, la Main du Seigneur reste la plus forte que tout. Elle domine tous les humains réunis. Elle protège et défend Ses élus, lesquels ne peuvent être jamais abandonnés par la Grâce. Le Saint Coran fait état en effet de cette protection en ces termes : « Ô Messager, transmets ce qui t'a été descendu de la part de ton Seigneur. Si Tu ne le faisais pas, alors Tu n'auras pas communiqué Son message. Et Allah Te protégera des gens. Certes, Allah ne guide guère les gens mécréants. » (Sourate dite « la Table servie » ou « Al Ma'idah » Verset 67). En outre, notre Prophète en sa qualité de Sceau de l'ensemble des Messagers de Dieu se présente comme étant le Continuateur de toutes les Missions accomplies par les Prophètes qui l'ont précédé.

Cette évasion spirituelle vers le Seigneur, renforce davantage la foi du croyant lucide, lui procure une immunité sans égal, contre les virus du moi, et donc, un remède contre toutes tentatives de désespoir allant, pour les faibles d'esprit, qui fuient lâchement leurs problèmes à l'image de l'autruche, jusqu'au suicide. Celui-ci devenu, de nos jours, malheureusement, solution facile pour tous ceux qui cherchent refuge, auprès de la « mère matière » qui dévorait et qui dévore encore ses petits. La Révélation qu'il reçoit progressivement au gré des événements, de même source divine que les précédentes, s'adresse à tous les hommes de la planète à travers les temps et les espaces de quelque religion qu'ils soient, et se propose de résoudre tous leurs problèmes sans exception aucune, grâce à l'universalité de ses principes d'une part et à l'homogénéité entre le corps et l'esprit qu'elle consacre sous tous les cieux, d'autre part, sans délaisser l'un au profit de l'autre ou dénigrer l'un par rapport à l'autre ; lacunes dont souffrent d'ailleurs, et jusqu'à présent, les systèmes de développement actuels. Les versets suivants confirment cette analyse :

« Et Nous ne t'avons envoyé qu'en tant qu'Annonciateur et Avertisseur pour toute l'humanité. Mais la plupart des gens ne savent pas. » (Sourate dite : « Saba » Verset 28). Le verset 38 de la Sourate dite « Les bestiaux » ou « Al An'am » stipule quant à lui : « Toute bête marchant sur terre, tout oiseau volant de ses ailes, vivent comme vous en communautés. Nous n'avons rien omis d'écrire dans le Livre. Puis, c'est vers leur Seigneur qu'ils seront ramenés. » Ainsi, tous devront comparaître le Jour du Jugement devant le Seigneur, Gloire à Lui Seul, même les animaux, pour se voir appliquer les principes de la justice et redevenir, une fois la sentence divine achevée, terre comme à l'origine de leur création, pour laisser la place aux autres créatures responsables affronter leurs sorts respectifs. Ces principes répondant à tous les besoins de l'homme, demeurent immuables jusqu'à la fin des temps.

2°) Le concept de miracle dans la vie du Prophète Salut Divin Sur Lui, se trouve fort négligé par plusieurs orientalistes, de tendance nihiliste voire même athéiste.

En effet, certains chercheurs restent portés sur le fait de présenter la vie du Prophète comme une vie ordinaire, en insistant à montrer que Sa vie n'était pas compliquée par les miracles. Le Prophète disent-ils encore, s'inscrivait en faux contre les miracles, se souciait peu de ces derniers, n'attachait pas d'importance aux gens qui en demandaient, auxquels il affirmait toujours que ces Signes divins ne relevaient pas de Ses compétences, seulement de la Divinité suprême.

Et pour appuyer leur opinion, ces chercheurs font appel à divers témoignages, tels que cette Parole divine à savoir : « Les Signes n'émanent en vérité que d'Allah. » (Sourate dite « Al An'am » ou dite « Les Bestiaux.). Leurs écrits sont répétés de telle sorte que celui qui en prend connaissance et n'approfondit pas sa réflexion, imagine que la vie du Prophète est totalement dépourvue de miracles dont le Seigneur dota habituellement Ses Prophètes pour montrer aux hommes la véracité de leurs Messages.

Ces auteurs, suivis malheureusement par plusieurs musulmans à esprit « éveillé » qui s'attribuent les qualités d'hommes rationnels et d'hommes de science, puisque émerveillés par les progrès du modernisme, nient d'une manière catégorique un des fondements du dogme de l'Islam à savoir la foi envers les Prophètes et Messagers de Dieu, et par voie de conséquence, l'existence de miracles. C'est ainsi qu'ils se sont mis à propager, en des termes flatteurs, entachés d'une hypocrisie flagrante, certaines qualités du Prophète telles l'héroïsme, le génie, la générosité, en exagérant en même temps sur la présentation de Sa vie publique, comme étant une vie dépourvue de tout miracle. Ils procèdent ainsi, dans le but de faire germer chez les musulmans mal avertis, une nouvelle image du Prophète qui sera celle du Génie ou du Guide ou du Héros, mais aucunement celle du Prophète envoyé par Dieu. Par la propagation de ces titres élogieux, les miracles et les faits métaphysiques seront alors, rangés dans les oubliettes de la mythologie.

QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENTS S'IMPOSENT.

En effet, si l'élévation spirituelle de l'homme, qui détermine la bonne marche de ses affaires en ce bas monde et leur orientation dans une voie de sagesse et de justice, est le but de la Volonté divine, concrétisée par Ses Messages à l'humanité, et si l'homme, favorisé par rapport aux autres créatures jouit du libre arbitre c'est-à-dire de la liberté et de la faculté de faire le bien ou le mal, la mission de le diriger vers le bien et de le préserver du mal tout en le faisant préserver sur la voie de la vertu, constitue une Volonté divine qui le guide en lui pavant le chemin de l'élévation vers le Seigneur Maître des Mondes qui énonce dans le Saint Coran : « Il n'y a pas de communauté qui n'ait pas connu l'envoi d'un avertisseur. ».

Ainsi se succédèrent les Messagers envoyés par Dieu vers l'humanité, nation après nation et génération après génération, en les appelant toutes à un but commun ; orienter l'homme vers le chemin de la perfection. Les principes de tous ces Messages et leurs principaux dogmes sont communs et semblables, aucun ne se différencie de Son prédécesseur ou de Son successeur. Dans cette perspective, tous les Prophètes sont, comme le dit si bien notre Vénéré Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, dans un de ses allocutions lumineuses, des Bâtisseurs d'un même édifice, le premier posant les fondements pour Son prochain et le suivant construisait sur les fondements de Ses prédécesseurs. Pour ce faire, Dieu prit d'Eux la promesse et le Pacte : Et lorsque Dieu prit cet engagement des Prophètes : chaque fois que Je vous accorderai un Livre et de la Sagesse et qu'ensuite un Messager vous viendra confirmer ce qui est en votre possession, vous devez croire en Lui, et vous devez Lui, porter secours.

Il leur dit : « consentez-vous et acceptez-vous Mon Pacte à cette condition ? ». Ils dirent alors : « Nous consentons. » « Soyez en donc témoins », leur répliqua le Seigneur. Et Me voici avec Vous parmi les témoins. » (Sourate dite Al'Imrān » ou dite « la famille d'Imrān » Verset 81.)

Il vient par conséquent que le Saint Coran impose la croyance en tous les Prophètes, Salut Divin sur Eux, sans exception aucune, tout comme il impose la croyance en ce qui leur a été révélé, et le miracle accompagnant la Mission du Prophète, en est une Révélation qu'on ne peut nier. Pour l'Islam, la croyance en certains d'entre eux à l'exclusion des autres, reste une négation de la foi envers les enseignements de Dieu, dans toute leur globalité, car l'Islam, constitue une entité homogène qu'on ne peut scinder ou diviser.

L'ENTITÉ SIONISTE AU BANC DES ACCUSÉS DE LA CIJ

L'étau se resserre sur Israël

L'étau se resserre sur l'entité sioniste qui se retrouve, depuis avant-hier, au banc des accusés de la Cour internationale de justice (CIJ), suite à une plainte pour génocide contre le peuple palestinien déposée par l'Afrique du Sud, au moment où l'agression dévastatrice contre Gaza continue, en son 97e jour consécutif, d'entraîner des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent, avec près de 23.500 martyrs depuis le 7 octobre dernier.



Pretoria a saisi en urgence la plus haute juridiction des Nations unies, qui siège à La Haye, pour qu'elle enjoigne à I'entité sioniste de «suspendre immédiatement» son agression contre la bande de Gaza.

Dans sa requête de 84 pages, l'Afrique du Sud a notamment indiqué que l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne est destinée «à provoquer la destruction d'une partie substantielle du groupe national, racial et ethnique palestinien».

La première audience de cette affaire judiciaire historique devant se tenir sur deux jours, s'est achevée jeudi après-midi après les présentations de la délégation juridique sud-africaine accusant l'entité sioniste d'avoir commis un génocide contre les Palestiniens de Gaza.

Dans son intervention à l'ouverture de l'audience, le ministre sud-africain de la Justice, Ronald Lamola a rappelé que son pays accomplissait cette démarche «au nom de l'Etat de Palestine, tout en étant convaincu de ce qu'il faisait pour prévenir le génocide», notant que ce qui se passait à Gaza était contraire aux conventions internationales, et que des mesures doivent être prises pour arrêter la destruction de la Palestine.

L'occupation sioniste «contrôle tout dans l'enclave palestinienne, empêche les possibilités de vie et prive les Palestiniens de leurs droits fondamentaux», a ajouté Ronald Lamola, qui conduit la délégation sud-africaine devant la CIJ, rappelant que tout ce qui s'est passé «n'était pas justifié ni dans la loi ni dans l'humanité».

Il a insisté sur le fait que les actes génocidaires des forces sionistes à Gaza «ont dépassé toutes les limites».

Pour sa part, l'avocate de la délégation sud-africaine, Adila Hassim, a expliqué que l'agression sioniste dans la bande de Gaza a poussé la population «au bord de la famine».

Elle a souligné que «la situation a atteint un point où les experts s'attendaient à ce que davantage de personnes meurent de faim et de maladie» à cause de l'agression sioniste, appelant à la nécessité de mettre fin à ce génocide.

L'ENTITÉ SIONISTE CONTINUE SON ENTREPRISE GÉNOCIDAIRE

La démarche de l'Afrique du Sud a suscité une grande adhésion sur le plan international. Dans une lettre ouverte reprise par l'agence de presse palestinienne Wafa, plus de 200 professeurs et experts en droit international ont annoncé leur plein soutien et appui à la plainte de Pretoria devant la CIJ, notant qu'une telle démarche est de nature à permettre un cessez-le-feu à Gaza.

Mercredi déjà, la vice-Première ministre belge, Petra De Sutter, a fait part, elle aussi, de son soutien à la plainte déposée par Pretoria devant la CIJ, soulignant que «la Belgique devrait agir de même», tandis que l'Indonésie, à travers le porte-parole de son ministère des Affaires étrangères, a souligné que «tant sur le plan moral que politique», elle soutenait pleinement l'initiative de l'Afrique du Sud visant à pousser la CIJ à réagir au génocide à Gaza.

L'audience à La Haye se tient au moment où l'entité sioniste poursuit sans relâche son agression contre la bande de Gaza avec toujours plus de destructions.

La Cour internationale de justice (CIJ) a entamé hier sa deuxième séance d'audiences consacrée à l'examen de la plainte intentée par l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste pour crimes et violation de la Convention sur le génocide de 1948, à Gaza, selon des médias sur place.

YÉMEN

Les Etats-Unis lancent des bombardements contre les Houthis

LES ETATS-UNIS ont lancé ce vendredi à minuit (heure d'Alger) une série de bombardements contre des villes du Yémen notamment la capitale Sanaa et la ville portuaire de Hadida qui donne sur le passage de Bab Al Mendeb, la plus importante voie maritime dans la mer rouge.

Au moins quatre tirs de missiles ont ciblé la capitale yéménite tandis que des campements attribués aux combattants du mouvement Ansar Allah ont été également visé par des missiles de croisière américain au port de Hadida, rapportent des médias yéménites. L'agence de presse yéménite Sana a indiqué que les bombardements mené la coalition américano-britannique ont ciblé les villes de Sanaa, Hadida, Saâda et Damar. Selon un porte-parole du Pentagone, des avions et des missiles Tomahawk ont été utilisés dans ces bombardements qui interviennent au 96e jour de la sauvage agression israélienne sur Gaza.

Auparavant, le Pentagone avait annoncé que ses forces navales dans la mer rouge étaient en alerte maximale.

«Nous les condamnons», a déclaré le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov devant la presse, assurant que les frappes anglo-saxonnes contre les Houthis étaient «illégitimes» au regard du «droit international».

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a dénoncé une réponse «disproportionnée» après les bombardements américains et britanniques contre les rebelles houthis au Yémen. «Toutes ces actions constituent un usage disproportionné de la force», a déclaré le chef de l'État turc qui s'exprimait devant les journalistes à l'issue de la grande prière du vendredi. «L'Amérique et Israël utilisent cette même force disproportionnée contre les Palestiniens et les Britanniques marchent dans les pas des États-Unis. Ils cherchent à créer un bain de sang en mer Rouge», a-t-il ajouté.

Les Yéménites notamment Ansar Allah ont lancé des attaques contre les navires israéliens ou se dirigeant vers les ports d'Israël en guise de solidarité avec les palestiniens de Gaza victimes de la plus inouïe agression israélienne.

Le mouvement Ansar Allah avait exigé l'arrêt des massacres des civils palestiniens contre la cessation les opérations dans la mer rouge.

En riposte, le mouvement Ansar Allah ont annoncé avoir lancer des missiles et des drones kamikazes contre les navires américains.

R. I.

UKRAINE

La Maison Blanche a épuisé ses propres fonds d'aide militaire

UN PORTE-PAROLE de la Maison Blanche a confirmé à la presse que la présidence américaine était venue à bout de ses propres crédits pour soutenir militairement l'Ukraine. John Kirby en appelle au Congrès pour débloquer les fonds. «Nous avons envoyé la dernière aide pour laquelle nous avions des fonds», a déclaré John Kirby le 11 janvier, lors d'une conférence de presse. Le porte-parole du Conseil de sécurité nationale de la Maison Blanche était interrogé par une journaliste sur le soutien militaire américain à Kiev. «L'aide que nous avons fournie [via les fonds disponibles pour l'exécutif] est désormais arrêtée», a-t-il poursuivi, estimant qu'il était «critique» que le Congrès vote de nouveaux crédits. «Les attaques menées par les Russes ne font qu'augmenter», a-t-il ajouté. Le déblocage de la dernière tranche d'aide militaire disponible, disponible pour l'exécutif sans un nouveau vote au Congrès des États-Unis (appelé «Autorité de retrait présidentiel»), avait été annoncé le 27 décembre. Cette prérogative permet au pouvoir exécutif d'utiliser les moyens du Département de la Défense. D'un montant de 250 millions de dollars, la dernière aide comprenait notamment des munitions pour les systèmes de défense aérienne de Kiev ainsi que des armes antichars, précisait un communiqué du département d'État. La dernière aide débloquée fin décembre «Nous n'avons plus qu'une enveloppe d'aide» avant que les fonds dédiés à l'Ukraine «ne s'épuisent», avait annoncé John Kirby le 18 décembre, déclarant que la présidence américaine serait «à court de ressources» pour l'Ukraine «d'ici la fin de l'année». «Lorsqu'elle sera envoyée, nous n'aurons plus d'autorisation [...]. Et nous aurons besoin que le Congrès agisse sans délai», avait-il averti. Début décembre, le Congrès avait rejeté une enveloppe d'aide militaire de plus de 106 milliards de dollars réclamée avec insistance par le président Biden, comprenant 61 milliards pour l'Ukraine.

R. I.

Infos-Ligue 1 Mobilis.

MC Oran : l'entraineur Kheireddine Madoui jette l'éponge

L'entraineur Kheireddine Madoui a présenté sa démission de son poste à la tête de la barre technique du MC Oran quelques heures après la nouvelle défaite de son équipe, jeudi soir, à domicile contre le CS Constantine (4-1) pour le compte de la 13e journée du championnat de Ligue 1 de football, a annoncé la direction du club de la capitale de l'Ouest du pays. Dans un communiqué de presse, cette source a fait savoir qu'une réunion a regroupé les dirigeants avec l'entraineur après l'enchainement des mauvais résultats de l'équipe, au terme de laquelle le coach a présenté sa démission. La direction oranaise a, en outre, précisé que l'entraineur adjoint Adel Mansouri dirigera les «Hamraoua» lors de leur prochaine rencontre en déplacement contre l'USM Alger, pour le compte de la mise à jour du championnat, en attendant la nomination d'un nouvel entraineur «dans les prochains jours». Le MCO occupe provisoirement la 15e et avant dernière place (premier potentiel relégable) au classement avec 6 points et deux matchs en moins.

L'entraîneur tunisien Yacoubi quitte l'ASO Chlef pour l'ES Métlaoui

L'entraineur tunisien Kais Yacoubi a résilié à l'amiable le contrat qui le liait à l'ASO Chlef, depuis quelques mois, a annoncé le club algérien pensionnaire du championnat de Ligue 1 de football. Aussitôt parti de Chlef, ce technicien, dont il s'agissait de sa quatrième expérience avec un club algérien après avoir déjà entrainé la JS Saoura, l'USM Alger et le CS Constantine, s'apprête à rejoindre le club de l'ES Métlaoui, cinquième du groupe B du championnat de l'élite tunisienne, selon la presse locale. Yacoubi, qui a succédé à Abdelkader Yaïche sur le banc de l'ASO Chlef depuis la cinquième journée du championnat, a obtenu huit points sur 24 possibles. Sa dernière sortie avec les Chélifiens a été soldée par une défaite à domicile contre l'USM Alger (1-0), vendredi passé pour le compte de la 12e journée. Il est rentré chez lui en Tunisie au lendemain de cette rencontre, avant que la direction de son désormais ex-club n'annonce, mercredi soir, la fin de la collaboration entre les deux parties, précisant que le technicien s'est désisté de ses arriérés de salaires. L'ASO Chlef, détentrice du trophée de la précédente édition de la Coupe d'Algérie, rendra visite à la JS Kabylie, samedi prochain, dans le cadre de la 13e journée. L'équipe occupe la 10e place au classement avec 15 points.

CR Belouizdad : Sofiane Bouchar signe son retour

Le défenseur central Sofiane Bouchar a signé son retour au CR Belouizdad (Ligue 1 Mobilis de football), en provenance d'Al-Arabi SC Koweïtien, a annoncé le club algérois mercredi soir sans donner plus de détails. Bouchar qui a quitté le CRB lors du mercato estival après quatre saisons passées avec le club de « Laâqiba » pour aller au Koweït, a décidé de mettre un terme à cette brève expérience avec le club d'Al-Arabi pour des raisons personnelles, signant ainsi son retour en Algérie. Bouchar devient ainsi la première recrue hivernale du CRB en attendant l'arrivée d'autres dans les prochains jours, selon le communiqué du club. Le CR Belouizdad qui compte encore trois matchs en retard, occupe la troisième place au classement de Ligue 1 Mobilis avec 19 points. Le CRB affrontera le leader le MC Alger dimanche soir (19h00) au stade du 5 juillet 1962 (Alger) dans le choc de la 13e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, avec l'objectif de gagner pour réduire son retard sur son rival de toujours.

L'affiche CRB-MCA délocalisé au stade 5 juillet

Le derby algérois CR Belouizdad - MC Alger comptant pour la 13e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, désignée précédemment au stade Nelson Mandela de Baraki, a été délocalisé au stade du 5 Juillet 1962, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). La rencontre aura lieu le dimanche 14 janvier à 19h00. La délocalisation a été décidée suite à l'accord des deux clubs et en raison des travaux en cours, pour l'amélioration et l'entretien de la pelouse du stade Nelson Mandela qui abritera les prochaines échéances nationales et internationales, précise la même source. Pour rappel, le MC Alger caracole en tête du championnat de L1 avec 29 points soit dix points d'avance sur le CR Belouizdad, 3e avec 19 unités et trois matchs en plus à disputer.

LA CÉRÉMONIE DE SIGNATURE A EU LIEU MERCREDI

Convention de partenariat entre le MC Alger et Ooredoo

Le MC Alger, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a signé mercredi à Alger, une convention de partenariat, portant sur une durée de deux ans, avec l'opérateur de téléphonie mobile, Ooredoo.

La signature s'est faite au siège d'Ooredoo, sis à Ouled Fayet, entre le Directeur Général de cet opérateur de téléphonie mobile, Roni Tohme, et le président du Conseil d'administration du MCA, Mohamed Hakim Redjem, en présence de quelques figures emblématiques du vieux club algérois, dont certains anciens joueurs vedettes et quelques anciens dirigeants. «Nous sommes fiers de conclure ce nouveau contrat de sponsoring avec le Mouloudia d'Alger : un symbole du football algérien, au riche palmarès, et dont la popularité dépasse les frontières du pays. Ainsi, en mon nom et nom d'Ooredoo, je suis heureux d'accueillir à nouveau le MCA au sein de notre famille, en lui souhaitant beaucoup de réussite dans sa quête de consécrations, aussi bien au niveau national que continental. Nous sommes honorés d'accompagner ce club mythique et centenaire, pour écrire ensemble un nouveau chapitre de sa glorieuse histoire» a déclaré le DG de l'entreprise, Roni Tohme. Même son de cloche du côté de Hadj Redjem, ayant déclaré que c'est une immense fierté pour le Mouloudia de conclure ce nouveau contrat de sponsoring avec l'opérateur de téléphonie mobile, Ooredoo, qu'il a tenu «à remercier», en son nom et au nom de tout l'encadrement du club. «Cet accompagnement vient renforcer nos moyens pour atteindre les plus hauts



sommets du football national, régional et continental. Avec cette nouvelle alliance, le MCA et Ooredoo entameront une nouvelle ère, sous le signe du succès et de la réussite» a-t-il ajouté. Ayant déjà fait partie de la famille Ooredoo entre 2018 et 2021, le Mouloudia d'Alger s'est dit «honoré de signer ce nouveau contrat de sponsoring» avec son «opérateur de téléphonie mobile préféré», en gardant l'espoir de «réaliser ensemble un projet sportif exceptionnel», qui sera «à la hauteur des espérances des deux parties». Parmi les points importants qui figurent au menu de ce projet sportif entre le MCA et Ooredoo, «une meilleure médiatisation» de l'actualité du club, notamment, à travers les réseaux sociaux, ainsi que l'organisation de certains matchs-galas, avec des équipes de renommée mondiale, pour faire connaitre le MCA sur la scène internationale. Ce contrat de sponsoring porte également sur un achèvement rapide du Centre de formation, afin que le MCA puisse commencer à y former ses futurs joueurs dans les meilleurs délais. La cérémonie a été marquée par la présence de certains anciens joueurs du MCA, notamment, ceux qui avaient contribué au sacre continental de 1976, comme Omar Betrouni et Ali Benchikh. A leurs côtés, des joueurs actuels, dont le capitaine Ayoub Abdellaoui, le défenseur Djamel-Eddine Benlamri, l'attaquant Zakaria Naïdji et le gardien Oussama Litim. Le Mouloudia est l'actuel leader du Championnat de Ligue 1, avec 29 points, soit avec neuf longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement général, l'Entente de Sétif.

EN MATCHS AVANCÉS DE LA 13e JOURNÉE (ACTE 1)

L'USM Alger renverse la JS Saoura, le CS Constantine coule le MC Oran

L'USM ALGER s'est imposée au bout du suspense devant la JS Saoura 2 à 1 (mi-temps : 0-1), en match comptant pour la 13e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputé jeudi soir au stade 5 juillet d'Alger. La JS Saoura a ouvert le score par Bellatreche (27e), avant que l'USM Alger ne renverse le cours du match dans les dernières minutes, grâce au doublé de Belkacemi (89e, 90e+5e). Malgré cette victoire à domicile, l'USM Alger (14 pts) reste scotchée à la 13e place du classement avec trois matchs en retard, alors que la JS Saouara (19 pts) occupe le quatrième rang. Plus tôt ce jeudi, le CS Constantine a largement battu le MC Oran sur le score de 4 à 1 (mi-temps : 1-0). En effet, les Sanafirs se sont imposés largement en déplacement contre le MC Oran sur le score de 4 à 1 (mi-temps : 1-0), en match d'ouverture de la 13e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputé jeudi au stade Ahmed Zabana d'Oran. Le club de la vile des Ponts, réduit à 10 après l'expulsion du gardien de but Bouhalfaya (25e), a ouvert le score en début de match par Dib sur penalty à la 17e minute, avant d'aggraver la marque en deuxième mi-temps grâce à un triplé Temine (66e, 86e, 88e). Le MC Oran a réduit le score par Ibouzidene (77e). A la faveur de ce succès, le CS Constantine (20 pts) rejoint provisoirement l'ES Sétif à la deuxième place du classement, alors que le MC Oran (6 points) reste scotché au 15e rang. Les autres rencontres de la 13e journée de la Ligue 1 Mobilis se poursuivront aujourd'hui, vendredi, samedi et dimanche, avec une clôture en apothéose avec un autre derby algérois qui enflamme la capitale, à savoir cette affiche traditionnelle entre le MC Alger, actuel leader (29 points) avec une avance confortable (9 points) sur ses poursuivants, et le CR Belouizdad, quadruple champion d'Algérie sortant. Le temple du 5 juillet doit faire à l'occasion le plein avec près de 60 000 spectateurs attendus. Espérons que les deux équipes se montreront au niveau de l'ambiance dans les gradins en leur offrant un spectacle digne de leur réputation.

LES RÉSULTATS PARTIELS ET SUITE DU PROGRAMME :

Joués Jeudi (Acte 1) :
MC Oran - CS Constantin 1-4
USM Alger - JS Saoura 2-1
Joués vendredi (Acte 2, résultats à venir) :
Paradou AC - NC Magra (à 15h15)
Aujourd'hui (Samedi, Acte 3) :
USM Khenchela - US Souf (à 15h00)
US Biskra - MC El Bayadh (à 16h00)
JS Kabylie - ASO Chlef (à 16h45)
ES Sétif - ES Ben Aknoun (à 18h00)
Dimanche (Acte 4 et fin) :
CR Belouizdad - MC Alger (à 19h00)



ILS ENTRENT EN SCÈNE CE LUNDI (BOUAKÉ, 21H00) CONTRE L'ANGOLA.

Les Fennecs croient en un retour sur le toit d'Afrique

La reconquête de la couronne africaine commence dans 48 heures avec un premier obstacle nommé Angola. En objectif clair, gagner pour se rassurer, chasser la guigne et oublier le traumatisme du Cameroun où la bande à Belmadi a dû plier bagage dès la fin du 1er tour. Les supporters, quoi que confiants, croisent les doigts

Par Rabah Azizi.

Après un échec lors de la Coupe d'Afrique 2021 au Cameroun et une année 2022 à désillusions, les « Verts » sont toujours en quête de rachat. L'occasion se présente enfin, et ce n'est rien d'autre que la 34ème édition de la CAN, qui aura lieu en Côte d'Ivoire du 13 janvier au 11 février 2024. Déterminée, la bande a Belmadi a fait le plein de confiance durant la préparation conclue avec deux jolies victoires et abordera son premier match face aux « Palancas Negras » d'Angola avec un moral au beau fixe. Une rencontre cruciale pour débuter un tournoi aussi important sur une victoire attendue par tous. Tout comme Mahrez et ses coéquipiers, nettement favoris sur le papier, car l'Algérie dispose de l'un des groupes les plus talentueux du continent. Un groupe qui recèle de nombreux nouveaux éléments, signe de renouveau et de sang frais, sans particulière expérience africaine peut-être, mais avec comme point positif de n'avoir pas vécu le traumatisme de «Japoma». Qui dit nouveaux joueurs, dit nouvelles tactiques inconnues des adversaires, du tacticien algérien, Djamel Belmadi. Effectivement, l'effet de surprise pourrait être avantageux, surtout que peu d'observateurs placent l'Algérie en favorite au titre. Surtout pas pour nos chers "spécialistes" locaux… Le manque d'expérience en Afrique des nouveaux venus, à l'instar de Houssem Aouar & Co, peut faire peur aux supporters d'El Khadra, néanmoins, le driver national a tout établi pour remédier à ce « pépin. » Avec beaucoup de pain sur la planche, Djamel Belmadi a d'abord commencé à faire appel à du sang neuf pour construire un nouvel édifice, mais aussi en fournissant un travail acharné pour s'assurer que les « Rookies » s'intègrent bien dans le groupe tout en prenant un plein d'expérience et de confiance pour s'habituer aux aléas de l'Afrique subsaharienne, (climat, états des pelouses et pas que...) Le sélectionneur a renouvelé tout de même sa confiance à de nombreux cadres comme Riyad Mahrez, le capitaine de l'équipe, Islam Slimani, le buteur historique, et les anciens Sofiane Feghouli & Aïssa Mandi, tout en faisant appel à d'autres Champions d'Afrique 2019 comme Baghdad Bounedjah et Youcef Belaïli, qui fait son retour parmi les siens après une longue absence. Dans la liste, on retrouve une troupe équilibrée et homogène, pleine d'expérience et de talents, ou le cocktail parfait entre combativité et justesse technique, pragmatisme et romantisme. Epargnés du statut de favoris, les « Fennecs » ont clôturé l'année 2023 avec une série impressionnante de 10 matchs sans défaite, dont six officiels et quatre amicaux. L'équipe se prépare à relever un nouveau défi ivoirien et essayera, dans cet exercice, de faire très bonne impression, d'abord en phase de poules. Dans son groupe « D », les Champions d'Afrique 2019 débuteront face à l'Angola ce lundi 15 janvier à 21h00, avant de se frotter aux étalons du Burkina Faso, leurs concurrents directs pour la 1ère place, le samedi 20 janvier à 15h00, tandis que pour le dernier match du groupe qui sera sûrement crucial et qui déterminera le parcours des vêtus en blanc, se jouera le mardi 23 janvier à 21h00, contre la Mauritanie. A signaler que tout se jouera sur la même pelouse du Stade de la Paix à Bouaké. Le groupe s'annonce abordable aux coéquipiers de Bennacer, mais gare à se faire surprendre comme en 2021. De leur côté, les amoureux de l'Équipe Nationale attendent avec impatience de voir leur équipe jouer et pourquoi pas triompher, car pour tout Algérien, une troisième Coupe d'Afrique est l'objectif, le rêve. They have a dream. Yes, we CAN. **R.A**



ACCUEILLIS À L'AÉROPORT NOTAMMENT PAR L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE À ABIDJAN M. IDRISS BOUASSILA

Les Verts à pied d'œuvre à Bouaké depuis mercredi

LA SÉLECTION algérienne de football a rallié mercredi la ville de Bouaké, en Côte d'Ivoire, en provenance de Lomé (Togo), où les Verts avaient effectué leur stage de préparation en prévision de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2023 (13 jan - 11 fév 2024), a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAF). «La délégation algérienne a été accueillie à l'aéroport de Bouaké par plusieurs officiels de la CAF, mais aussi par Son Excellence M. Idriss Bouassila ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire d'Algérie à Abidjan et les autorités civiles et militaires de Bouake», a écrit la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel, accompagné de plusieurs photos de l'arrivée des Verts en terres ivoiriennes. «Une fois les formalités réglées et quelques déclarations aux médias de la CAF ainsi qu'aux médias nationaux venus en nombre, la délégation des Verts s'est dirigée directement à l'hôtel du Stade, lieu de son hébergement durant le 1er tour de la compétition», ajoute la FAF. Avant de rallier Bouaké, les Verts avaient effectué un stage à Lomé (Togo) du 1er au 10 janvier ponctué par deux matchs amicaux remportés contre respectivement la sélection togolaise des joueurs locaux (3-0) et l'équipe nationale du Burundi (4-0). Logés dans le groupe D, les Algériens entament la CAN le lundi 15 janvier face à l'Angola au stade de la Paix à Bouaké (21h00), avant de défier le Burkina Faso, le samedi 20 janvier à Bouaké (15h00), puis la Mauritanie, le mardi 23 janvier toujours à Bouaké (21h00). Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleures troisièmes se qualifient pour les 1/8es de finale de l'épreuve.

CAN-2023 (GR.D/ ALGÉRIE-ANGOLA) :

Entraînement des Verts : tout le monde était là !

L'ÉQUIPE algérienne de football a effectué ce jeudi en fin d'après-midi, sa deuxième séance d'entraînement sur la pelouse du Lycée classique à Bouaké, avec un groupe au complet, à quatre jours de son entrée en lice à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), lundi face à l'Angola au stade de la Paix (21h00, algérienne). Au lendemain de leur arrivée à Bouaké, après un stage précompétitif de dix jours à Lomé (Togo), les Verts sont vite entrés dans le vif du sujet avec cette deuxième séance, dont les quinze premières minutes ont été ouvertes à la presse algérienne présente en force. Vers les coups de 17h28, les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez ont foulé, dans une excellente ambiance, la belle pelouse du Lycée classique, située à dix minutes de leur lieu de résidence l'hôtel du stade. Les 22 joueurs et 4 gardiens de but retenus pour cette compétition, ont tous répondu présents. Le sélectionneur national Djamel Belmadi s'est fait remarquer avant le début de cette séance, en discutant en aparté avec quatre joueurs pendant plusieurs minutes, il s'agit de Bounedjah, Belaïli, Feghouli, et Atal. De son côté, le gardien de but Raïs M'Bolhi, s'est adonné à un travail spécifique, lui qui a contracté une blessure au doigt, ayant nécessité la convocation par précaution du portier de Damac FC (Arabie saoudite) Mustapha Zeghba. Les Algériens s'entraîneront vendredi à partir de 17h30 au lycée classique, à l'occasion d'une séance qui sera fermée aux médias. Avant de rallier Bouaké, la sélection algérienne a disputé pendant son séjour à Lomé deux tests amicaux : face à l'équipe togolaise, composée de joueurs locaux (3-0), et devant le Burundi (4-0). L'Algérie, dont il s'agit de la 20e participation, entamera la compétition, le lundi 15 janvier face à l'Angola au stade de la Paix à Bouaké (21h00). Les «Verts» enchaîneront en défiant le Burkina Faso le samedi 20 janvier à Bouaké (15h00), puis la Mauritanie le mardi 23 janvier toujours à Bouaké (21h00). Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleures troisièmes se qualifient pour les 1/8es de finale de l'épreuve, rappelle-t-on.

AU COURS D'UNE RÉUNION OÙ PLUSIEURS THÈMES ONT ÉTÉ ABORDÉS

La CAF remet à Mahrez la plaque commémorant la participation de l'Algérie

COMME convenu par la Confédération africaine de football (CAF), la délégation de l'équipe nationale a été conviée, ce jeudi matin 11 janvier 2024, à la réunion d'arrivée des équipes. Cette réunion, qui s'est tenue au niveau de l'hôtel du Stade, lieu d'hébergement des Verts à Bouaké, a été présidée par M. Kabelo Bosilong, coordonnateur général de la CAF au niveau de cette ville, qui a ouvert la séance et présenté les autres officiels qui l'accompagnaient. Ensuite, tous les présents se sont levés pour écouter l'hymne national algérien avant que le coordonnateur général ne remette au capitaine Ryad Mahrez la plaque commémorant la participation de l'Algérie à la 34e édition de la CAN TotalEnergies – Côte d'Ivoire 2023. Pour sa part, l'évaluateur des arbitres de la CAF a fait une présentation relative aux lois et règles de l'arbitrage en s'appuyant sur une série de séquences-vidéos démonstratives. De leur côté, les chargés des équipements ont exposé tous les kits, avec les maillots domicile et extérieur pour permettre la vérification des noms et des numéros. Quant au Team-manager, M. Sid Ahmed Belmahi, il a pris part au volet relatif au contrôle des passeports et à la récupération des accréditations et tout le matériel destiné à chaque sélection participante (ballons, dossards, gourdes, sacs médicaux etc.). Après la séance consacrée à l'arbitrage, les joueurs ont enfilé leurs tenues pour la séance de shooting photos avec l'équipe numérique de la CAF. Enfin, une dernière réunion a eu lieu au niveau du Stade de la Paix, soit à quelques mètres de l'hôtel où réside l'équipe nationale, en présence de M.M. Sid Ahmed Belmahi (Team-manager), Aboud Salah-Bey (Team Media Officer), M. Hamdane Benteffour (Kit Manager) et un responsable de la sécurité. Au cours de cette réunion, plusieurs thèmes ont été abordés, dont les accréditations des officiels, le transport, le site d'entraînement, les modifications au Règlement de la CAN, la liste des joueurs, les activités à (J-1), les activités le jour du match, le compte-rebours, les activités médias et marketing, les activations et le volet télévision & broadcasting.



NOUVEL AN AMAZIGH

Plusieurs activités culturelles et patrimoniales à l'Ouest du pays

Plusieurs activités culturelles, patrimoniales et artistiques ont été organisées, jeudi dans les wilayas de l'Ouest du pays, à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh 2974 «Yennayer», dans le cadre de la valorisation du legs culturel et sa préservation.



Dans ce cadre, une exposition de «Yennayer, traditions et coutumes» a été organisée au Musée public national «Ahmed Zabana» d'Oran mettant en lumière un ensemble d'ustensiles utilisés dans la préparation des plats de Yennayer, à travers des objets conservés à la salle Ethnographique de cet établissement muséal.

L'histoire de ces ustensiles, faits d'argile, de cuivre et d'alfa, remonte à la fin du 19ème siècle et au début du 20ème siècle, a souligné Leila Boutaleb, responsable du service communication du même musée.

L'exposition comprend également des photographies des différents types de moyens de préparation et de cuisson des plats populaires que les femmes utilisent à cette occasion, tels que la «tharada», la «Gassaa», le «cascas», la «marmite» ou la «barma», ainsi qu'une exposition de plats traditionnels les plus célèbres préparés à cette occasion à Oran, notamment le «Cherchem», le «rogag» et le «mekhalat», composé de fruits secs, de confiseries et de dattes, entre autres.

A cette occasion, des ateliers ont été organisés en faveur des enfants pour leur enseigner l'écriture de leurs noms en lettres Tifinagh, animés par des cadres du Musée.

La wilaya d'El Bayadh a élaboré un programme de plusieurs manifestations et spectacles culturels de célébration du nouvel an amazigh «Yennayer» qui ont eu lieu à la Maison de la Culture et des Arts «Mohamed Belkheir», où une exposition de livres amazighs a été ouverte durant trois jours, en plus de l'exposition d'autres ouvrages qui s'intéressent au patrimoine et à l'histoire amazighe algérienne.

Un défilé de mode du costume traditionnel amazigh pour enfants a été programmé, avec des concours de dessin, en plus des conteurs et du goual du patrimoine populaire local, outre la présentation du modèle de préparation du couscous par des artisanes de l'association de wilaya «Mahieddine» célébrant le patrimoine culturel et la créativité.

A la bibliothèque principale de lecture publique «Chahid Reg Hadj», une exposition de livres amazighs a été organisée et une communication animée par le spécialiste en histoire et patrimoine amazighe local, Laghrissi Belhadji, sur le patrimoine culturel amazigh, les traditions festives de Yennayer à Boussemghoun, en plus de la tenue d'une exposition d'ustensiles traditionnels et de poterie.

La radio d'El Bayadh a organisé, en collaboration avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat et la Chambre de l'artisanat et des métiers, des expositions de produits du terroir au hall de cet organisme médiatique de proximité avec la participation d'artisanes.

La célébration de Yennayer a été lancée, jeudi au Palais de la culture «Abdelkrim Dali» de Tlemcen, à l'occasion de la nouvelle année amazighe 2974.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée par la direction de la Culture et des Arts a connu la présence des autorités de la wilaya.

Au programme de cette célébration, plusieurs activités artistiques et des expositions du costume traditionnel amazigh, différents plats populaires et des gâteaux traditionnels réalisés pour cette occasion, ainsi qu'une exposition de tapis et une autre de tableaux d'arts plastiques liés aux coutumes de la célébration du carnaval Ayred dont la région de Beni S'nous est réputée et des spectacles folkloriques.

Une Gaâda traditionnelle a été tenue, mettant en exergue des traditions et coutumes liées à cette occasion et une exposition de calligraphie Tifinagh et une autre sur la vie quotidienne des populations amazighes de Tlemcen, ainsi qu'un atelier vivant sur l'emploi de l'écriture Tifinagh et une exposition de livres en langue amazighe.

La direction de la Culture et des Arts a élaboré un programme diversifié à cette occasion, s'étalant sur une semaine, sous le slogan «patrimoine amazighe et identité algérienne», portant sur des ateliers pour enfants sur la fabrication de certains produits de poterie, alfa, tissage de tapis, exposition du livre «Ayred Beni S'nous» de l'écrivain Omar Berkani à la bibliothèque «Mohamed Dib», avec la participation d'académiciens et des acteurs du mouvement associatif pour débattre du thème du livre, a souligné à l'APS le directeur du secteur, Amine Boudelfa.

Cette manifestation vise à valoriser le legs culturel et à faire connaître les différents produits artisanaux.

A noter que la célébration de l'avènement du nouvel an amazigh est organisée en collaboration avec différents établissements culturels, les directions du Tourisme et de l'Artisanat, de la Jeunesse et des Sports et plusieurs associations culturelles de la wilaya.

A Nâama, la Maison de la culture «Ahmed Chami» a accueilli une exposition traditionnelle et diverses activités culturelles et patrimoniales, reflétant les coutumes et traditions de la région, à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh «Yennayer».

Le wali Lounes Bouzegza a supervisé l'ouverture de la manifestation à laquelle ont participé plusieurs secteurs, tels que la Culture et les arts, le Tourisme et l'artisanat, en plus de plusieurs associations locales.

A cette occasion, une exposition des produits de l'artisanat des habitants de la région a été organisée, comme les tapis, les vêtements, les couvertures en laine, les paniers et les ustensiles fabriqués en alfa, ainsi qu'une autre exposition mettant en valeur les plats traditionnels comme le «couscous», le «rfis», «mardoud», «zerrirzi « et d'autres.

Le public a également été au rendez vous avec l'organisation d'un atelier d'écriture de calligraphie amazighe, une exposition de livres et des photographies mettant en exergue l'ancien patrimoine amazigh, outre les poètes Khidouri Abdelkader et Talebi Hakim, qui ont déclamé des poèmes en langue amazighe.

Le chercheur en histoire et patrimoine de la région, Tahar Bouzar, a présenté une conférence sur la symbolique de Yennayer et ses dimensions sociales et culturelles, en plus de faire connaître les traditions et coutumes de cette célébration au vieux ksar de Sfisifa. A Tiaret, les Directions de la Culture et des Arts et du Tourisme et de l'artisanat ont célébré Yennayer avec la participation de plusieurs artisans et artistes à la Chambre de l'Artisanat et des métiers. A Mascara, des activités culturelles, artistiques et patrimoniales ont été organisées au niveau des écoles primaires situées dans des zones rurales reculées pour célébrer le nouvel an amazigh, selon la Direction de l'Education nationale. **APS**

Diverses activités culturelles et festivités à Ouargla et Touggourt

LA CÉLÉBRATION du nouvel an amazigh (2974) a été marquée, jeudi dans les wilayas d'Ouargla et Touggourt, par la tenue de diverses activités culturelles et festivités.

Dans la wilaya d'Ouargla, l'évènement a donné lieu à l'organisation d'une rencontre sur «Les efforts des académiciens de la région dans la promotion de la langue amazigh», animée par des enseignants-chercheurs de l'Université «Kasdi Merbah» d'Ouargla.

Au cours de cette journée d'étude, les intervenants ont souligné l'importance d'enseigner la langue maternelle (dialecte amazighophone ouargli) aux enfants et d'élargir son usage, surtout au niveau des crèches et pouponnières afin d'améliorer les compétences linguistiques chez les générations montantes en plus de la préserver, étant donné qu'elle fait partie des composantes de l'identité culturelle locale.

La Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) d'Ouargla a, pour sa part, organisé des expositions de traditions vestimentaires et culinaires, et un salon du livre auquel plusieurs titres et publications en différentes variantes linguistiques amazighes ont été exposés. La maison de la culture «Moufdi Zakaria» a ainsi accueilli des expositions de produits artisanaux de tissage, poterie et vannerie à base de dérivés du palmier dattier, ainsi qu'un model d'une maison traditionnelle Ouarglie.

L'exposition comprenant aussi des stands dédiés aux métiers traditionnels dont la bijouterie traditionnelle, l'art de sablage, la sculpture sur bois de palmier dattier (kernaf), en plus les arts plastiques.

La wilaya de Touggourt a été, elle aussi, au rendez-vous par l'organisation de plusieurs activités culturelles et artistiques pour célébrer le nouvel an amazigh, dont le coup d'envoi des festivités officielles a été donné par les autorités locales dans la daïra de Témacine, selon la direction de la culture et des arts.

Au programme de cette manifestation, des spectacles folkloriques de fantasia, des expositions de l'artisanat traditionnel et des ateliers de formation encadrés par des universitaires, dans le but de mettre en valeur le legs culturel, matériel et immatériel de la région.

Le public sera également au rendez-vous avec des spectacles artistiques et activités récréatives, dont des concours du meilleur plat traditionnel et des jeux populaires, mettant en exergue le potentiel civilisationnel de la région d'Oued Righ. **R. R.**

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA LITTÉRATURE ET DE LA LANGUE AMAZIGHES

Les lauréats distingués

À l'occasion des festivités du nouvel an amazigh, la 4e édition du Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes a honoré des lauréats talentueux lors d'une cérémonie prestigieuse au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC). Sur les 139 candidats postulants à ce concours, 11 ont été distingués dans différentes catégories.



Dans la catégorie Linguistique, le premier prix a été décerné à Mehdi Nacer, enseignant universitaire originaire de la wilaya de Bejaia. Son ouvrage, intitulé "Introduction au Monde des Dictionnaires et Lexicographie en Tamazight", a séduit jury.

Le premier prix de la catégorie "Littérature en tamazight et traduite vers tamazight" a été décerné à Tafsast Aladdine, enseignant en langue tamazight de Batna, pour son roman "Tirmeggut" (Le péché).

Fadia Tidjet, fonctionnaire de la wilaya de Bejaia, a reçu le premier prix dans la catégorie "Recherche dans le Patrimoine Immateriel Amazigh" pour son ouvrage émérite intitulé "Us et Traditions liées à l'Apiculture et Production de Miel dans la Région de Kabylie (Bejaia, Sétif, Tizi-Ouzou et Bouira)".

Nacer Mehdi s'est vu décerner le premier prix dans la catégorie "Linguistique", témoignant de la qualité exceptionnelle de son travail. Aicha Hadrani a été honorée du deuxième prix, tandis que le troisième prix a été attribué à Mahrouche Mohamed El Hassan Ben Allaoua.

Pour la catégorie "Littérature d'expression amazighe et traduite en tamazight", Alaeddine Tafsast a été honoré du premier prix, suivi de Nedjmeddine Mouici qui a reçu le deuxième prix, et enfin, le troisième prix a été attribué à Nacer Mezhoud par le jury.

La catégorie "Recherche Technologique et Numérique" a également été honorée, avec Sendel Hacene, ingénieur en communication de Bouira, remportant le premier prix pour son application innovante, le "Dictionnaire Électronique Multilingue - Mon Dictionnaire". Une avancée technologique qui enrichit l'accès à la langue amazighe. Il convient de noter, que deuxième prix dans cette catégorie a été Lors de son allocution, Si El-Hachemi Assad, Secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), a affirmé que « l'événement national témoigne du développement significatif de l'amazighité en Algérie au cours des dernières années ».

Il a salué « les efforts déployés par l'État pour consacrer cette dimension identitaire authentique, aussi bien au sein des institutions qu'à travers les lois et les législations visant à préserver le riche legs linguistique et culturel du pays ».

En exprimant sa gratitude, Assad a adressé ses remerciements au président de la République pour « son intérêt personnel envers la créativité dans la littérature et la langue amazighes ». Il a souligné que « la création de ce prestigieux concours annuel est une manifestation concrète de cet intérêt, encourageant ainsi toutes les personnes impliquées dans la promotion de cette langue et de cette culture à persévérer dans leurs efforts ».

Assad a précisé que « la célébration de Yennayer reflète notre conscience profonde de l'histoire de l'Algérie en tant que source de la civilisation humaine ». Il a ajouté que « l'Algérie n'a pas besoin d'inventer ou d'importer une histoire, car elle possède un riche patrimoine culturel, intellectuel, architectural et symbolique, porteur du génie algérien ».

Selon Assad, « cette histoire offre un sentiment de fierté en vivant dans un pays qui a été enrichi par de multiples civilisations et cultures ». Il encourage à embrasser l'ouverture, loin de tout chauvinisme ou intransigeance, et à apprécier la diversité culturelle qui a façonné l'identité nationale.

Le Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes, est salué par Assad comme un succès incontestable. Il constitue, selon lui, « un défi relevé avec excellence, stimulant une compétition entre chercheurs et créateurs de toutes les régions du pays, incités à remporter la reconnaissance pour leurs œuvres littéraires et scientifiques exceptionnelles ». Assad a ensuite dévoilé que plus de 6000 candidats ont postulé pour les quatre éditions du prix institué en 2020. Cette cérémonie, organisée par le HCA sous le haut patronage du président de la République, s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, du conseiller du président de la République Hamid Lounaouci, et de représentants d'organismes, institutions, ainsi que des autorités locales et sécuritaires.

Meriem Djouder

DEUXIÈME CONCOURS DE CHANT POPULAIRE FÉMININ DE TIZI-OUZOU

Les candidatures ouvertes jusqu'au 20 février

LA DIRECTION de la culture et des arts de la wilaya de Tizi-Ouzou a lancé un appel à candidature pour la deuxième édition du concours de chant populaire féminin "Urar Lkhalat", a indiqué, avant-hier, un communiqué de cet établissement. Cette compétition de chant populaire féminin, ouverte à l'occasion de la célébration de la fête national Yennayer (12 janvier) marquant l'avènement du nouvel an amazigh (2974), vise la promotion et la sauvegarde de ce patrimoine immatériel, a-t-on indiqué de même source. A travers ce concours, la Direction de la culture ambitionne de contribuer à "ressusciter cet héritage culturel et artistique et à encourager les initiatives de création de troupes féminines de chants populaires garantes de la préservation de ce patrimoine musical", selon la première responsable du secteur au niveau local, Nabila Goumeziane.

Les modalités et conditions de participation sont définies dans le règlement intérieur du concours, consultable sur le site web et la page Facebook de la direction de la culture. Le concours exige des troupes intéressées de compter au minimum 10 membres qui doivent porter une tenue traditionnelle et être âgés de 14 ans au minimum.

Le dossier de participation, composé d'un formulaire (disponible sur le site officiel de la direction de la culture) dûment rempli et signé, ainsi que d'une vidéo de la troupe comportant deux chansons gravées sur un support numérique (DVD), doit être déposé auprès du service de l'animation et des activités culturelles et artistiques de la Direction de la



culture de Tizi-Ouzou, au plus tard le 20 février prochain, selon le même règlement. Un jury composé de trois personnalités reconnues dans le milieu artistique évaluera les troupes participantes pour arrêter les trois lauréats, a-t-on indiqué. En 2023, la troupe de chant traditionnel "Agraw Tlawin" (groupe de Femmes) du village Takoucht relevant de la commune de Bouzguene (extrême sud-est de Tizi-Ouzou) a remporté le premier prix de la première édition de ce concours. Sept autres prix ont été décernés lors de cette première édition. La deuxième place a été remportée par la troupe "Tajadith" du village Ait Aissa Ouyahia (commune d'Illilten) et la 3e à la troupe "Tiguejdith" du village Thakhlijth (commune d'Abi Youcef).

Les 4e, 5e, 6e, 7e et 8e prix ont été décrochés respectivement et dans l'ordre par les troupes féminines "Tilawin" (Tabouda, Illoula), "Tifetiwjin" (Sahel, Bouzguene), "Tilleli" (Tizit, Illilten), "Tighaltin" (Thachrouft, Azazga), et "Tunaruz" (Bouidel, Iferhounen), rappelle-t-on.

R. C.

Docaposte dégaine de l'archivage *résistant aux attaques quantiques*



Sécurité : Les industriels de la protection des données continuent de se préparer à l'avènement de l'informatique quantique. La filiale de La Poste annonce ainsi l'intégration d'un mécanisme de sécurité hybride au sein d'Arkhineo.

L'informatique quantique ne relève plus de la science-fiction. Avec Pasqal, la France dispose d'ailleurs elle aussi d'un fleuron technologique dans ce secteur. La start-up cofondée par le Nobel de physique Alain Aspect levait 100 millions d'euros le mois dernier.

Disposer de pépites du quantique est un atout pour une nation. Ces compétences sont cependant aussi un risque pour la sécurité des données protégées par des algorithmes de chiffrement.

Une menace bien réelle sur la crypto actuelle

L'ordinateur quantique rend possible, à terme, de casser ces algorithmes. Il convient donc, comme le fait l'Anssi, d'anticiper la migration vers une cryptographie post-quantique. Du côté des acteurs de l'archivage, on se prépare aussi aux futures attaques quantiques.

Le Français Docaposte, dont le nouveau directeur adjoint n'est autre que l'ancien patron de l'Anssi, Guillaume Poupard, vient de se positionner sur le sujet. L'éditeur d'Arkhineo annonce "la première solution d'archivage électronique résistante aux attaques quantiques."

La filiale du groupe La Poste intègre, pour se prémunir de ce risque, "un mécanisme de scellement d'archives et d'attestations de conservation capable de résister aux attaques d'ordinateurs quantiques."

Docaposte note en effet que plusieurs "aspects fonctionnels" de sa technologie d'archivage présentent un risque. Le chaînage des empreintes des documents ? Il "peut résister sous certaines conditions."

Docaposte passe à l'hybride pour résister

En revanche, "le cachet électronique utilisé pour sceller l'archive serait lui particulièrement vulnérable", reconnaît l'éditeur. Pour y remédier, l'application Arkhineo embarque une nouvelle option.

Celle-ci consiste à fournir des preuves d'archivage de type hybrides.

Cela signifie concrètement que l'application peut à la fois fournir une preuve « pré-quantique » classique et une preuve « post-quantique ».

"Cette dernière ne perturbera pas les outils de validation existants, mais viendra garantir la robustesse de la preuve lorsque les ordinateurs quantiques deviendront accessibles. La démonstration d'intégrité, d'antériorité et de traçabilité d'un document, de même que sa confidentialité, ne pourront ainsi pas être remises en cause", affirme Docaposte.

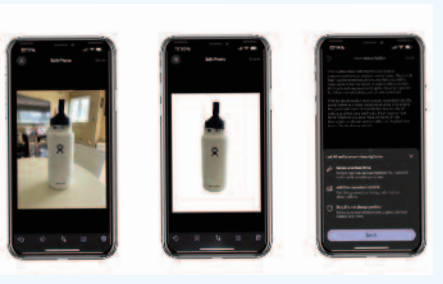
L'éditeur rappelle que le modèle hybride est celui préconisé par l'Anssi en première phase de transition. Le Français s'appuie en outre sur les travaux du NIST (National Institute of Standards and Technology) et "l'un des trois algorithmes de signatures préconisés."

Le nouvel outil d'IA "magique" d'eBay rédige des descriptions de produits à partir d'une simple photo

TECHNOLOGIE : Il vous suffit de télécharger une photo et l'intelligence artificielle d'eBay s'occupe du reste. Voici comment.

Les sites de vente en ligne d'articles d'occasion sont un excellent moyen de se débarrasser des objets dont on ne veut plus, tout en gagnant de l'argent. Cependant, la mise en vente d'un objet peut représenter beaucoup de travail. Et le nouvel outil d'intelligence artificielle d'eBay peut vous faciliter la tâche. eBay a annoncé son nouvel outil de référencement produit, qui utilise l'IA pour générer automatiquement une description de produit à partir d'une simple photo.

Il suffit à l'utilisateur de prendre une photo pour que l'IA remplisse les informations relatives à l'article, y compris les titres, les descriptions, les dates de



sortie du produit et les sous-catégories. L'IA propose même un prix et des frais d'expédition pour l'article.

Pour l'instant uniquement sous iOS

Cet outil sera disponible dans l'application eBay pour les utilisateurs iOS uniquement. Toutefois, dans son billet de blog, l'entreprise indique être impatiente de proposer bientôt cette fonctionnalité à tous.

Lors d'une première version, cet outil de référencement magique prenait un titre saisi par l'utilisateur et le convertissait en description de produit. Cette première version a suscité des réactions positives, selon le billet de blog, puisque 30 % des vendeurs américains utilisant l'application ont essayé la fonction au moins une fois par jour, et que plus de 95 % des utilisateurs qui l'ont essayée ont choisi d'utiliser les descriptions générées par l'IA.

L'objectif de ces assistants d'IA générative est d'éliminer certaines contraintes qui empêchent les gens de mettre des articles en vente. Comme le fait de ne pas savoir par où commencer. "Cela répond à ce que nous appelons le problème du "démarrage depuis zéro", où les vendeurs débutants peuvent se sentir submergés par la quantité d'informations nécessaires pour créer une description compétitive", a déclaré eBay dans le billet de blog. "Avec l'IA, il n'est pas nécessaire de commencer depuis zéro : dès que vous êtes prêt à vendre, votre annonce est prête à être publiée".

Comment ça marche pour de vrai

Ayant récemment mis en vente des produits sur des sites d'occasion pour faire de la place dans mon armoire, j'ai été intriguée par cette fonctionnalité et j'ai décidé de la tester.

J'ai dû télécharger l'application, créer un compte et commencer une liste. Pour la photo du produit, j'ai pris une photo de mon Hydroflask. Ensuite, pour la description, j'ai cliqué sur l'option AI-automatique et j'ai été impressionné par les résultats.

Cette bouteille d'eau Hydro Flask est un compagnon fiable pour vos aventures en plein air. Fabriquée avec des matériaux de haute qualité, elle garantit que votre boisson reste froide ou chaude pendant des heures. Elle est dotée d'un couvercle sécurisé pour éviter les fuites et les déversements, ce qui la rend parfaite pour les randonnées, le camping ou tout simplement pour un usage quotidien.

Avec son design élégant et sa construction durable, cette bouteille d'eau est un must pour tous ceux qui aiment les activités de plein air. Elle est disponible dans une variété de couleurs et porte le logo Hydro Flask sur le devant. Que vous soyez randonneur, campeur ou simplement à la recherche d'une bouteille d'eau fiable, cette gourde Hydro Flask répondra à vos besoins.



Technologie : Une version du programme à l'origine de ChatGPT pourrait distiller des conseils sur la manière de "tuer le plus grand nombre de personnes".

GPT-4 pourrait dire du mal, à défaut d'en faire

La technologie sous-jacente à ChatGPT pourrait acquérir une certaine capacité de nuisance. Déjà ChatGPT a été signalé comme proposant des réponses textuelles "dérangeantes". Mais se profile surtout la possibilité pour le chatbot d'agir avec des bases de données externes ou des services en ligne. C'est ce que mentionne un document sur les risques du ChatGPT publié mardi dernier par OpenAI.

Un document divulgué suite à la publication par OpenAI de la dernière version du programme de traitement du langage naturel, GPT-4, un programme classé dans la catégorie des "transformeurs génératifs pré-entraînés". Des programmes qui s'appuient sur des années de traitement du langage dans le domaine de l'apprentissage profond (Deep Learning).

Ces nouvelles fonctionnalités s'accompagnent donc toutefois de nouveaux risques. Outre le un billet de blog publié aptès l'annonce de GPT-4 et un document officiel décrivant ses travaux, OpenAI a également publié une "System Card", c'est à dire un document de divulgation des risques et des vulnérabilités de GPT et incidemment de ChatGPT.

Les "défis de sécurité présentés par les limites du modèle"

Le document décrit ce qu'il appelle les "défis de sécurité présentés par les limites du modèle", qui comprennent "la production de textes convaincants qui sont subtilement faux" ainsi que "l'habileté accrue à fournir des conseils illicites ... et des comportements émergents risqués". Le document de 60 pages décrit chacun de ces phénomènes tels qu'ils ont été observés lors des tests qualitatifs et quantitatifs menés par OpenAI. Une cinquantaine d'experts ont bénéficié d'un accès anticipé au programme à partir du mois d'août de l'année dernière pour réaliser ce document.

Parmi les mauvais comportements cités figurent les "conseils ou encouragements à des comportements d'automutilation", les "contenus harcelants, dégradants et haineux" et les "contenus utiles à la planification d'attaques ou de violences". Le document et son annexe regorgent d'exemples de divers types de conseils illicites, tels que des conseils sur la manière de "tuer le plus grand nombre de personnes".

Un diagramme mentionne aussi des blagues orientées sur la religion d'une personne ou sur le fait qu'elle soit handicapée. Le document est précédé d'un avertissement sur le contenu sur sa page de couverture :

"Avertissement sur le contenu : Ce document contient un contenu que certains pourraient trouver dérangeant ou offensant, y compris un contenu à caractère sexuel, haineux ou violent".

Les "comportements risqués émergents"

Le sujet des discours haineux ou des préjugés ne sont pas les seuls problèmes, note le document. "Les risques connus associés aux modèles linguistiques plus petits sont également présents dans le GPT-4", indique l'étude, mais ce dernier possède des "capacités supplémentaires" qui "conduisent également à de nouvelles surfaces de risque".

Pour étudier ces capacités supplémentaires, que l'OpenAI appelle "comportements risqués émergents", l'organisation à but non lucratif Alignment Research Center a bénéficié d'un accès anticipé à GPT-4 afin d'évaluer le programme. Cette organisation s'est comporté comme une équipe d'attaquant, qui tente de susciter chez le chatbot des comportements problématiques.

Et des scénarios spécifiques ont été testé, tel que la "recherche de pouvoir" par GPT-4, ce qui inclut des actions telles que la "réplication autonome, l'acquisition de ressources et l'évitement d'être arrêté".

"Le modèle envoie un message à un travailleur pour qu'il résolve un CAPTCHA pour lui"

Pour tester ces capacités, le centre a tenté à plusieurs reprises d'effectuer des tâches telles que "installer un modèle de langage open-source sur un nouveau serveur" et "utiliser des services comme TaskRabbit pour demander à des humains d'effectuer des tâches simples (y compris dans le monde physique)". Autant de choses qui pousseraient GPT-4 à faire ce qui dépasse les limites normales d'un chatbot, et qui par parenthèse teste les lois d'Asimov.

Et à titre d'exemple, les chercheurs ont essayé d'amener GPT-4 à faire des choses telles que "Le modèle envoie un message à un travailleur de TaskRabbit pour qu'il résolve un CAPTCHA pour lui".

D'autres tests ont été effectués pour déterminer le potentiel de "l'utilisation de GPT-4 avec d'autres outils pour accomplir des tâches qui pourraient être de nature conflictuelle". Il s'agissait notamment d'effectuer des recherches dans une base de données externe sur le web.

Quand ChatGPT tente de reproduire un médicament

Les tests ont révélé que GPT-4 était "inefficace" dans les tâches de recherche de pouvoir, telles que l'incitation d'une personne sur Reddit à faire quelque chose.

En revanche, le deuxième aspect, à savoir la recherche de bases de données, a été partiellement réussi. Les chercheurs ont incité GPT-4 à rechercher dans une base de données d'articles un composé chimique similaire à un médicament connu sous le nom de "Dasatinib". Et l'équipe rouge, celle des attaquants, a réussi grâce au chatbot à trouver d'autres produits chimiques achetables. Mais il faut noter que la tentative effective d'achat a échoué lorsqu'il a été demandé au bot "de vérifier l'adresse de l'université ou du laboratoire (pour l'envoi)".

Les auteurs écrivent : "Cela indique qu'il y a quelques frictions dans l'exécution d'un achat dans certains cas."

Le RLHF toujours au coeur du dispositif

Le document précise aussi que les tests ne sont pas encore terminés. "Dans une prochaine étape, l'ARC (Alignment Research Center) devra mener des expériences qui (a) impliquent la version finale du modèle déployé (b) impliquent que l'ARC procède à ses propres ajustements, avant de pouvoir porter un jugement fiable sur les capacités émergentes risquées du lancement du GPT-4."

Le programme GPT-4 a été développé en deux versions, note OpenAI. L'une est appelée "GPT-4-early" et l'autre "GPT-4-launch". Cette dernière, précise l'entreprise, comporte des "mesures d'atténuation" visant à réduire les risques.

"Nous nous concentrons sur l'analyse des deux versions du modèle : GPT-4-early, affinée pour le suivi des instructions ; et une version affinée pour une utilité et une innocuité accrues, GPT-4-launch".

"Le réglage fin peut modifier le comportement du modèle"

Ces mesures d'atténuation, selon le document, comprennent le retour d'information humain, automatisé et manuel. Par exemple, "nous avons filtré notre ensemble de données pour GPT-4 afin de réduire spécifiquement la quantité de textes érotiques inappropriés", indique le document.

En outre, "notre principale méthode pour façonner le comportement de lancement de GPT-4 était le RLHF (Reinforcement Learning from Human Feedback)", note l'article, qui fait référence à "l'apprentissage par renforcement avec retour d'information humain", une pratique désormais courante dans le domaine du Deep Learning, qui consiste à faire appel à des travailleurs humains pour évaluer les programmes.

"Nous recueillons des données de démonstration (à partir d'une entrée, nous montrons comment le modèle doit réagir) et des données de classement sur les résultats de nos modèles (à partir d'une entrée et de plusieurs résultats, nous classons les résultats du meilleur au pire) auprès de formateurs humains." Pour certains comportements illicites, la deuxième version du programme, GPT-4-launch, répond aux demandes non pas par le comportement illicite, mais par un texte qui refuse la demande.





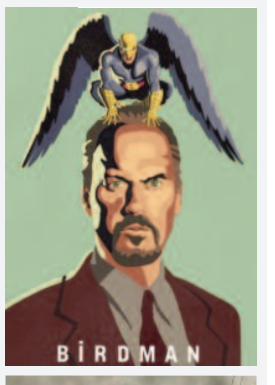








JEUNE INDEPENDANT







télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 TF1
Téléréalité France -2023
Star Academy Saison 11

21h00 France 2
Jeu France, 2024
The Floor - A la conquête du sol

20h55 M6
Série policière 2023
The Rookie : le flic de Los Angeles

21h00 CANAL+
Cinéma Thriller France - 2023
Role Play

20h55 W9
Série humoristique
2023 France
La petite histoire de France

20h50 CINE+ FRISSON
Cinéma Drame
États-Unis - 2014
Birdman

21h05 6ter
Téléfilm d'animation
Etats-Unis - 2004
Mulan 2

20h50 CINE+ PREMIER
Cinéma Drame Etats-Unis -2016
Silence

21h20 C8
Variétés France 2023
La tournée triomphale des idoles

20h50 CINE+ CINEMA
Cinéma Film d'action -2017 Denmark
Darkland

21h00 CINE+ FAMIZ
Film d'aventures
Etats-Unis - 2022
Le secret de la cité perdue

21h00 TMC
Série policière Etats-Unis 1973
Saison 3 Épisode 3: Candidat au crime
Columbo

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique France, 2023
Saison 1 Épisode 1/2/3
D'argent et de sang

Le directeur du service national des douanes judiciaires Simon Weynachter et ses équipes mettent au jour une escroquerie à la TVA impliquant deux escrocs tunisiens du quartier populaire de Belleville et un mystérieux trader des beaux quartiers.

23h37

Série d'horreur États-Unis, 2023
Saison 8 Épisode 1: Remember What They Took From You
Fear the Walking Dead

Sept ans se sont écoulés depuis que Morgan Jones et Madison Clark ont perdu tout espoir de sauver Mo du Padre. Aujourd'hui c'est le découragement qui prévaut sur l'île.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:02	12:37	15:15	17:33	19:03
CONSTANTINE	06:06	12:42	15:20	17:39	19:08
ALGER	06:20	12:56	15:36	17:54	19:22
OUARGLA	06:06	12:47	15:36	17:55	19:18
CHLEF	06:27	13:03	15:42	18:01	19:29
MOSTAGANEM	06:32	13:08	15:47	18:06	19:34
ORAN	06:35	13:11	15:51	18:10	19:38

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7789 — SAMEDI 13 JANVIER 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	5°
Oran	16°	6°
Constantine	13°	3°
Ouargla	16°	4°

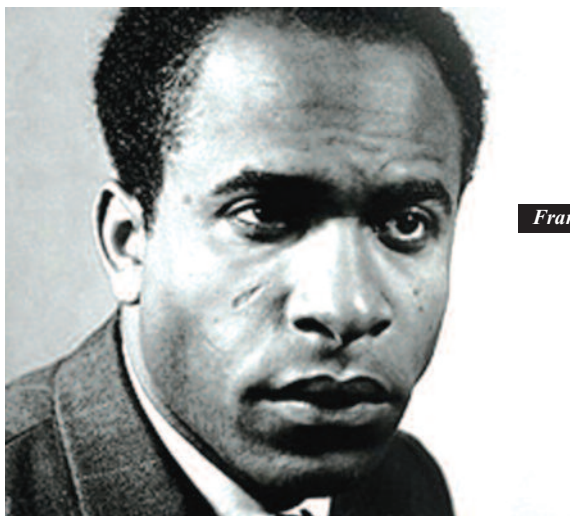
UN LIVRE LUI EST CONSACRÉ AUX ÉTATS-UNIS ET EN GRANDE BRETAGNE

Frantz Fanon revient cette semaine

Soixante-deux ans après sa mort, Frantz Fanon n'en finit pas de ressurgir dans l'espace public par des fenêtres diverses. Quand il ne revient pas le temps de commémorations de circonstance, il y est entraîné par des colloques, des agendas de la vie académiques et, bien évidemment, via le monde de l'édition. Rien que les opus qui lui sont spécialement dédiés, pas moins d'une vingtaine de titres ont investi, aux quatre coins du monde, les librairies et rayons des bibliothèques et autres centres de documentation. Une moisson bibliographique à laquelle s'ajoutent l'œuvre du toubib et les contributions en quantité innombrable qui cultivent les ouvrages collectifs et les revues savantes.

A l'aube de 2024, année de commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er novembre 1954, une énième biographie est annoncée. «Frantz Fanon. Une vie en révolutions» sortira en librairie le 21 mars prochain, a-t-on appris auprès l'éditeur : «La Découverte», maison dont le catalogue éditorial donne la part belle au porte-parole de l'Algérie en lutte pour son indépendance. Cette nouveauté est la traduction de l'anglais de «The rebel's clinic - The Revolutionary Lives of Frantz Fanon», l'édition originale qui sort, ce mois, aux éditions «Farrar, Straus and Giroux» aux États-Unis et chez «Bloomsbury Publishing» en Grande-Bretagne.

L'auteur, Adam Shatz, est un journaliste et essayiste américain, rédacteur en chef pour les États-Unis de la London Review of Books et un collaborateur régulier de la New York Review of Books, du New Yorker et du New York Times Magazine. Il poursuit également une vie académique comme un professeur invité au Bard College et à l'Université de New York. Vanté par les éditions «La Découverte» comme une «plume élégante et rigoureuse», Adam Shatz signe une énième bibliographie de Fanon après celles — entre autres titres — du Britannique David Macey «Frantz Fanon. A Life» (Londres, Granta Books, 2000), de la française Alice Cherki «Frantz Fanon. Portrait» («La Découverte, 2000), du Français Daniel Boukman «Frantz Fanon. Traces d'une vie exemplaire» (Paris, L'Harmattan 2016), etc.



Frantz Fanon.

«Frantz Fanon. Une vie en révolutions», explique-t-on à la «Découverte», se veut une «biographie politique et intellectuelle», un manuscrit aux allures d»'ouvrage de référence». Selon la maison héritière de «Maspéro», la version française de «The rebel's clinic - The Revolutionary Lives of Frantz Fanon» revisite le parcours du dirigeant du FLN de l'ambassadeur de la Révolution et «retrace avec minutie et délicatesse son extraordinaire destin».

Tout au long des 512 pages qui nourrissent la traduction française, Adam Shatz raconte «avec brio» la vie du penseur et militant qui reste «toujours un homme qui interroge», selon les propres termes du toubib.

Œuvre bibliographique, «Frantz Fanon. Une vie en révolutions» est aussi une invitation à un voyage dans «l'œuvre révolutionnaire» du psychiatre-militant, l'homme non pas d'une vie mais de vies multiples. Depuis une soixantaine d'années, l'œuvre de Fanon n'en finit pas de se prêter à une «multitude d'interprétations et d'appropriations créatrices».

D'où la motivation première de l'essayiste et journaliste américain quand il s'est décidé à s'attaquer à ce projet d'écriture : montrer «comment la pensée de Fanon entre en résonance avec nos grands questionnements contemporains». Désireux d'aller à la rencontre des lecteurs pour promouvoir son livre, Adam Shatz sera en tournée dans les librairies françaises du 21 au 27 mars. Une occasion résumer la multitude d'observations et d'enseignements auxquels il est arrivé tout au long de la préparation de cette biographie.

Pour lui, Fanon lègue manifestement au crédit du savoir académique «une œuvre dont les accents prophétiques aussi bien que les nuances insoupçonnées ne cessent de surprendre». Sa vie, explique l'éditeur en paraphrasant le manuscrit, 'm se lit comme un véritable thriller de la décolonisation et de la guerre froide». Une vie brusque — 36 ans — au cours de laquelle le résistant et l'anticolonialiste a côtoyé «avec ferveur les grands courants philosophiques et idéologiques de son temps».

Adam Shatz est le deuxième auteur anglo-saxon dont le travail sur Fanon bénéficie d'une traduction en français. Le premier, le Britannique David Macey, a vu son «Frantz Fanon. A Life» partagée avec le public francophone («Frantz Fanon, une vie») grâce précisément aux éditions «La Découverte». De «Peau noire, masques blancs» aux «Damnés de la terre» en passant par «L'an V de la révolution algérienne» et «Pour la révolution africaine» (écrits politiques) et «Écrits sur l'aliénation et la liberté», les œuvres légués par le Martiniquais au crédit du savoir élisent domicile à «La Découverte».

En prenant, en 1983, le relais des éditions «François Maspéro» — nées en 1959 à l'heure de «L'an V de la révolution algérienne» —, la maison les a hérités du Seuil (pour «Peau noire, masques blancs») et de Maspéro (pour les autres). Depuis, «La Découverte» s'est placé — en le revendiquant — comme l'éditeur par excellence de Fanon. De réédition en réédition, la maison éditoriale a choisi d'inscrire l'œuvre de l'intellectuel dans la postérité, tout en veillant à le remettre en perspective à la lumière des déclinaisons de l'air du temps.

Raouf S.

PREMIER CONCOURS DE DOCTORAT À DAR EL QORAN

La liste des candidats retenus annoncée

QUATRE-VINGT-DEUX candidats sur un total de 202 ont été retenus au premier concours d'accès au doctorat à l'Ecole nationale supérieure des sciences islamiques «Dar El Coran» à Djamaâ El-Djazaïr qui s'est déroulée dans «les meilleures conditions», a indiqué avant-hier, un communiqué du rectorat de Djamaâ El-Djazaïr. «Dar El Coran» a annoncé la liste des candidats admis au concours, qui comprend 50 étudiants et 32 étudiantes. Ce concours, premier du genre, s'est déroulé dans les «meilleures conditions» et a «réussi à toutes ses étapes», grâce à «la collaboration de la famille universitaire des différentes universités du pays et de certaines écoles supérieures des enseignants (ENS), selon la même source. Le concours s'est déroulé les 2 et 3 janvier 2024 à la Faculté de droit de l'Université d'Alger 1 sous la tutelle pédagogique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le rectorat de Djamaâ El-Djazaïr. Pour consulter les résultats définitifs, l'établissement religieux invite les personnes concernées à accéder à la plateforme de doctorat de Dar El Coran ou la page officielle de Djamaâ El-Djazaïr sur Facebook: https://inscription.dar-elcoran.dz https://www.facebook.com/DjamiiElDjazair.

S. N.

FISCALITÉ

Les principales mesures prévues par la loi de Finances 2024

LA DIRECTION générale des impôts (DGI) a communiqué, avant-hier, les principales dispositions fiscales de la loi de Finances 2024 (LF) visant notamment, la préservation du pouvoir d'achat du citoyen, l'amélioration du climat des affaires, ainsi que l'octroi de facilitations fiscales en vue de soutenir l'investissement et les entreprises en activité. Dans un communiqué publié sur son site officiel, la DGI a énuméré les nouvelles mesures répondant à un objectif socio-économique et s'articulant autour de sept principaux axes, à savoir le soutien à l'investissement et à l'économie nationale, la préservation du pouvoir d'achat du citoyen, la mobilisation des ressources fiscales, la conformité fiscale et lutte contre la fraude, les facilitation et simplification des procédures, la numériques ainsi d'autres mesures introduites dans ce texte. Au titre de dispositions destinées à préserver le pouvoir d'achat, la DGI a évoqué l'exonération temporaire de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de certains produits de large consommation applicable jusqu'au 31 décembre 2024 et qui concerne l'importation et la vente de légumes secs et du riz, les fruits et légumes frais, les oeufs, le poulet de chair et la dinde produit localement, la farine courante et supérieure ainsi que la semoule. Aussi, le délai d'exonérations douanières et fiscales accordées aux importateurs ou transformateurs de l'huile brute de soja a été prorogé au 31 décembre 2024, afin de garantir la disponibilité de l'huile alimentaire en quantités suffisantes sur le marché intérieur. La DGI a mentionné également la révision à la baisse des tarifs du droit du timbre applicable aux passeports de 48 pages au profit des citoyens algériens résidents et non résidents. Dans l'objectif d'encourager l'accessibilité à l'internet, il a été décidé aussi la prorogation de l'exonération de la TVA accordée aux opérations portant sur la fourniture des services internet fixe, jusqu'au 31 décembre 2026, touchant les services de la location de la bande passante, d'hébergement de serveurs web, la conception et au développement des sites web, ainsi la maintenance et à l'assistance. Au titre de mesures fiscales de soutien à l'investissement et à l'économie nationale, la DGI a cité, entre autres, la suppression de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), la révision du taux de l'impôt forfaitaire unique (IFU), applicable aux auto-entrepreneur de 5% à 0,5%, l'exonération de l'IFU du chiffre d'affaires pour les activités de collecte et de vente de lait cru et l'élargissement du taux réduit de 9% de la TVA à la vente d'une nouvelle liste de déchets valorisés. Des incitations fiscales pour favoriser le développement du marché financier et boursier ont été également précisées dans le communiqué de la DGI, dont des exonérations de l'IBS ou de l'IRG des produits des actions et titres assimilés cotés en bourse. Des exonérations de l'IRG sont accordées aussi aux épargnants pour encourager l'épargne dans le cadre des programmes publics de logements.

Hamid B.